



DÉCÈS DU CHEIKH KHALIFA BEN ZAYED AL-NAHYANE Le président Tebboune décrète un deuil national de deux jours

P 16

PLÉBISCITÉE
À LA TÊTE DU CRA

**Hamlaoui
promet
de réaliser
un hôpital
dans le Sud**

P 4

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro
Vendredi 13 - samedi 14 mai 2022 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5537 - 19^e année

IL TENTE DE QUALIFIER
LE FRONT POLISARIO
DE « TERRORISTE »



**Le Maroc ou
le remake
d'une méthode
israélienne
ratée**

P 3

► **ONU : Hilale
remis à sa place
par Larbaoui**

P 2

AFFAIRE DE SAISIE
DE 1 064 VOITURES
DÉMONTÉES AU PORT
DE MOSTAGANEM



**Le DG de
« Serport » et
l'administrateur
du groupe
« Tahkout » dans
le collimateur**

► **Corruption :
Sidi Saïd placé
sous mandat
de dépôt**

P 4

HIPPODROME A.
AOUCHICHE - ALGER,
CET APRÈS-MIDI À 15H30



**Amir de Kat,
doit défendre
son statut**

P 14

UN LEITMOTIV DES PARTIS
ET PERSONNALITÉS REÇUS
AU PALAIS D'EL-MOURADIA

Cristalliser le front interne

LIRE EN PAGE 3



Ph : DR

IL RELANCE SON SHOW CONTRE L'ALGÉRIE À L'ONU

Omar Hilale remis à sa place par Nadir Larbaoui

Le Séminaire du Comité de l'ONU sur la décolonisation (C 24) a été le théâtre d'une séance de recadrage infligée, en deux temps, par le Représentant permanent de l'Algérie, l'ambassadeur Nadir Larbaoui, à la délégation marocaine.

Le diplomate algérien dira à l'adresse de certains délégués de pays pro-marocain, et aussi à l'adresse de Rabat : « l'évocation de mon pays par certains délégués, faut-il leur rappeler une fois pour toute que mon pays n'est pas partie au conflit et, qu'au même titre que la Mauritanie, il a le statut de voisin observateur » sur la question du Sahara occidental. Avant de prononcer son discours consacré à la thématique de la 2e journée des travaux du Séminaire sur le Sahara occidental, l'ambassadeur Larbaoui a tenu à mettre en échec, une énième manœuvre et attaque contre l'Algérie, de notre voisin de l'Ouest, le royaume marocain, à partir de l'espace de l'Institution onusienne. Le fin diplomate, Larbaoui a réussi, en effet, à recadrer une « figurante sahraouie » dépêchée, par le Makhzen, des territoires occupés du Sahara occidental, en mission commandée pour discourir et répéter un discours, longtemps chanté par le Maroc et des pays et cercles étrangers amis de Rabat, dans ses tentatives, en vain, de discréditer notre pays, dans les espaces et les Foras internationaux. L'ambassadeur Nadir Larbaoui a recadré, celle qui a tenté en ruminant le discours longtemps entretenu par Rabat, sur des allégations d'atteintes des droits de l'homme, à Tindouf. En s'attaquant à l'Algérie, trahit la cause de son peuple en lutte pour la liberté et l'indépendance, depuis 1975 et bien avant contre la colonisation espagnole, bénéficiant de privilèges éphémères que lui accorde l'occupation marocaine, qui l'exhibe, comme l'ont fait, auparavant des systèmes coloniaux, que les luttes des peuples ont fini par balayer. Le fin diplomate, Mohamed Larbaoui a mis en échec d'un revers le Show du Makhzen via, la femme sahraouie acquise à l'occupation marocaine, s'adressant à l'auditoire pour les prendre à témoin, il leur souligne d'abord dira-t-il que « mon pays a été cité trois fois par une per-



Omar Hilale



Nadir Larbaoui

sonne. Ma délégation décide de ne pas répondre à ses allégations dès lors que cette personne ne représente qu'elle-même », rappelant qu'« il était clairement établi conformément aux résolutions des Nations unies, que le Front Polisario est l'unique représentant légitime et exclusif du peuple sahraoui ». Fermant la parenthèse sur cette énième manœuvre théâtrale du Makhzen, dans un espace onusien, ou la nature des caractéristiques - politique, juridique et historique - de la question du Sahara occidental, ne souffre d'aucune ambiguïté et est fondamentalement, une question de décolonisation devant être réglée par un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui, comme le stipule les textes et principes de la Charte de l'ONU. Poursuivant, dans son intervention, l'ambassadeur Larbaoui dira à l'adresse de certains délégués de pays et notamment marocains, « quant à l'évocation de mon pays par certains délégués, faut-il leur rappeler une fois pour toute que mon pays n'est pas partie au conflit et, qu'au même titre que la Mauritanie, il a le statut de voisin observateur ». Un rappel à l'ordre plus à certains délégués de pays, qui font fi de ce qui est dicté, annoncé et énoncé, par l'ONU, dans ses résolutions, par son secrétaire générale, son Conseil de sécurité et aussi son Assemblée générale, et à l'ambassadeur Mohamed Larbaoui de les inviter à dévoiler les objectifs escomptés par cette lecture et traitement erronés du conflit opposant le Front Polisario et le Maroc sur le Sahara occidental, déclarant qu'« à moins que cela participe d'une volonté concertée mais éculée et vaine de bilatéralisation du Conflit » qui demeure fondamentalement, poursuit le diplomate « n'en

déplaise au Maroc et ses clients, une question de décolonisation » a-t-il soutenu pertinemment. Préférant s'adresser directement à celui qui ne cesse d'être corriger et de rappeler à l'ordre par, notamment des responsables onusiens, dont le porte-parole du SG de l'Onu, dans son démenti, sur des allégations portant sur la mission et des propos de l'envoyé personnel du SG de l'Onu, pour le Sahara Occidental, Stefan De Mistura, l'ambassadeur algérien Larbaoui s'adressant à Omar Hilale l'ambassadeur marocain près de l'Onu, l'invite à revoir les cours du monde de la diplomatie, lui qui ne cesse de pédaler, en vain pour remonter la pente.

« LA DÉLÉGATION MAROCAINE A UN ÉNORME DÉFICIT EN MATIÈRE DE DONNÉES HISTORIQUES ET POUR CAUSE, VIVANT SOUS LE RÉGIME DU PROTECTORAT, ILS NE CONNAISSENT PAS LES VALEURS ET LES SACRIFICES DE LA LUTTE POUR LA LIBÉRATION NATIONALE »

Le Représentant permanent de l'Algérie a répondu paisiblement mais sèchement aux attaques proférées par Le Maroc via, Omar Hilale, contre notre pays. Faisant observer qu'en évoquant le Pseudo « droit à l'autodétermination en Kabylie », la délégation marocaine, affirme Mohamed Larbaoui « cherche désespérément à introduire la confusion dans les esprits et tromper les opinions publiques nationales et internationales », en recourant à « l'invention d'un parallèle » avec le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination reconnu par la légalité internationale et les résolutions pertinentes des Nations unies. Il a dans le même cadre, indiqué que « la délégation marocaine a un

énorme déficit en matière de données historiques et pour cause, vivant sous le régime du protectorat, ils ne connaissent pas les valeurs et les sacrifices de la lutte pour la libération nationale » et de rappeler, que dans le cas de la lutte de libération algérienne « toutes les franges de la société algérienne se sont rassemblées autour du mouvement de libération nationale, menée par l'Armée de libération nationale (ALN) », a-t-il souligné. Citant parmi les leaders de la guerre de libération nationale ayant marqué l'histoire et le parcours de la « révolution algérienne », a-t-il affirmé, il y a plusieurs figures historiques qui appartiennent à cette région du pays, la Kabylie, Hocine Aït Ahmed, Karim Belkacem, le colonel Amirouche, Abbane Ramdane et Omar Ouamrane et ce sont que quelques noms parmi la longue liste de nos valeureux combattants et martyrs algériens pour la liberté et l'indépendance de l'Algérie. « N'en déplaise » poursuit le diplomate Mohamed Larbaoui, à Omar Hilale et ses semblables « l'Algérie est une République, une et indivisible », un principe, sans manquer de leur rappeler « que le peuple algérien a consacré dans toutes les Constitutions du pays depuis son indépendance en 1962 », a-t-il affirmé. Par ailleurs, l'ambassadeur du Maroc, a exhibé devant les séminaristes, en lui donnant une lecture tronquée et trompeuse, la lettre du 19 novembre 1975, adressée au secrétaire général de l'ONU, par l'ex Représentant permanent de l'Algérie, transmettant un document dans lequel il fait connaître la position de l'Algérie en ce qui concerne les derniers développements relatifs au problème du Sahara occidental, dans laquelle il a été clarifié que des débats et des résolutions 377 (1975), 379 (1975) et 380 du Conseil de sécurité, il résulte que : Outre l'Espagne en tant que Puissance administrante, les « parties concernées dans l'affaire du Sahara occidental sont : l'Algérie, le Maroc et la Mauritanie ». En réponse au mensonge éhonté de l'ambassadeur marocain, le diplomate Mohamed Larbaoui a rétorqué en l'invitant « à ne pas faire une lecture tronquée et sélective de la lettre en question », une démarche ne pouvant qu'être une insulte « au passage à l'intelligence des délégués ici présents qui savent lire par eux-mêmes les textes de l'ONU et mai-

trisent la terminologie diplomatique multilatérale » invitant le Représentant du Makhzen à l'ONU « à faire lecture des passages qui ne laissent aucune place à l'équivoque quant à la position de mon pays ». Sur les violations des droits de l'homme au Sahara occidental, il a été rappelé à la délégation marocaine devant tous les participants au Séminaire que le peuple sahraoui vit dans une grande prison en terres occupées au milieu d'un embargo policier et médiatique, dans le sillage d'atteintes par les autorités d'occupation marocaine aux libertés et aux droits de l'homme, de torture, d'abus à l'égard des femmes, d'enlèvements forcés et de toutes formes d'extermination de Sahraouis par le Makhzen marocain. Le tout au milieu du silence assourdissant de la MINURSO, appelée par l'opinion internationale et les sociétés civiles à travers le monde, à assumer ses responsabilités et assumer son rôle. En réaction à l'évocation du Hirak algérien, pour le changement, l'ambassadeur Larbaoui a mis en exergue que « le Hirak, mouvement populaire est une preuve tangible de la maturité de la société algérienne » et de son engagement à contribuer au développement du pays. Aussi, ressortant la carte propagandiste, car bourrée de mensonges contre l'Algérie, sur sa décision de fermeture de ses frontières avec le royaume marocain, le diplomate a rappelé, comme l'ont fait ses prédécesseurs à ce poste, des raisons à l'origine de la décision d'Alger, rappelant, Omar Hilale qui semble ainsi que ses mentors n'usent que de disques usés, que c'est en réponse à l'imposition des visas aux algériens, prise unilatéralement par Rabat, en 1994. À cette époque Rabat avait accusé à tort l'Algérie, d'être à l'origine des attentats à Marrakech, et avait convoqué des centaines d'Algériens, résidents au Maroc, aux commissariats locaux, en leur demandant de quitter le royaume en 48h et avait décidé d'imposer le visa. L'Algérie, en guise de réciprocité, dans ses réponses, à Rabat, a décidé l'instauration du visa aux Marocains et en prime la fermeture de ses frontières terrestres avec le Maroc, par lesquelles faut-il le rappeler, transiter des armes à destination des terroristes dans les années 90.

Karima Bennour

LE PRÉSIDENT DU PARLEMENT SAHRAOUI DEPUIS ABUJA :

« Il faut agir vite en faveur du combat de la famille de Sultana Khaya »

Le président de l'Assemblée nationale sahraouie, membre du secrétariat national du Front Polisario, Hama Salama a appelé les chefs de Parlements africains à agir en urgence pour soutenir les militants des droits de l'Homme à l'instar de la famille de Sultana Khaya, ainsi que des prisonniers politiques sahraouis qui croupissent dans les geôles marocaines dans des conditions déplorables. Dans son allocution devant l'Assemblée des chefs de

parlements africains, réunie, mercredi, dans la capitale nigériane Abuja, Hama Salama a passé en revue les exactions marocaines perpétrées sur le territoire sahraoui sous occupation militaire marocaine, rappelant notamment l'état de siège imposé, depuis le 19 novembre 2020, sur la maison de la famille Ibrahim Khaya. "Sultana Sayed Ibrahim Khaya, sa sœur et d'autres membres de sa famille sont soumis quotidiennement à des agressions physiques, à

du harcèlement sexuel et à d'autres formes de traitements barbares de la part des forces de sécurité marocaines, du fait de leur défense des droits de l'Homme et de leur activisme pacifique en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance", a-t-il soutenu. Le président de l'Assemblée nationale sahraouie a rappelé que la situation de Sultana Khaya et de sa famille "s'aggrave de jour en jour, et qu'ils souffrent constamment sans possi-

bilité d'accéder aux soins médicaux à cause du siège imposé à leur maison". La violence physique et psychologique exercée contre l'activiste Sultana Khaya et d'autres membres de sa famille "n'est qu'un exemple de la brutalité, des mauvais traitements et de la cruauté dont sont victimes les civils sahraouis, particulièrement les femmes, les filles, et les défenseurs des droits de l'Homme", a-t-il conclu.

R. I.

IL TENTE DE QUALIFIER LE FRONT POLISARIO DE « TERRORISTE »

Le Maroc ou le remake d'une méthode israélienne ratée

En tentant de profiter d'une conférence sur le terrorisme, organisée grâce aux conseils éclairés de son nouveau mentor Israël, le Maroc s'est planté.

La finalité de cette rencontre parrainée par le Makhzen était de parvenir à un consensus des participants sur la nature « terroriste » du Front Polisario, rien que ça... Or, Rabat feint d'ignorer l'essence et la nature de cette organisation de libération qui avait, depuis sa naissance en 1973, combattu la présence espagnole au Sahara occidental et au Rio de Oro, avant de poursuivre sa lutte, par les voies pacifiques et militaires l'occupation marocaine. Les concepteurs de cette rencontre, qui n'est pas parvenue aux objectifs qui étaient définis, ont voulu profiter de l'expérience israélienne qui a réussi, grâce au soutien de certaines capitales occidentales, à classer certaines organisations palestiniennes comme groupes terroristes. Mais dans le fond, Israël n'a pas réussi à gagner à sa cause, sa haine de tout ce qui est palestinien ni le droit du peuple frère à vivre dans un pays aux frontières reconnues par la commu-

Rhs : DR



nauté internationale. Elle a réussi plutôt à montrer son visage hideux d'entité terroriste, colonialiste, expansionniste et voyou qui ne se soumet ni aux résolutions du Conseil de sécurité ou l'assemblée générale de l'Onu, ni à la volonté de la communauté internationale qui aspire à un règlement équitable et juste du problème de la guerre au Moyen orient.

L'Algérie qui a dénoncé la tentative de détournement de la conférence pour en faire une occasion pour classer le Front Polisario comme organisation terroriste et une tribune pour

appuyer le plan d'autonomie présenté par Rabat comme seul cadre de solution a, à maintes reprises mis en garde contre la volonté de certaines capitales de faire l'amalgame entre les organisations terroristes et celles qui luttent pour l'indépendance de leur pays ou qui veulent s'affranchir de la domination de l'occupant. C'est d'ailleurs ce qui lui a valu le respect des peuples en lutte et les foudres de guerre du Maroc, d'Israël et des certaines capitales occidentales qui ne lui pardonnent pas son non-alignement et son soutien aux causes justes

des peuples. Cette conférence aurait dû être placée plutôt sous l'intitulé, « Israël-Maroc, deux occupants, une même essence ». C'est la finalité à laquelle aspiraient, en fin de compte, les parrains de cette rencontre car Israël de par sa nature d'entité criminelle, continue de réprimer dans le sang le combat du peuple palestinien et le Maroc, de par sa nature expansionniste, est en train de suivre, pas à pas, les traces de son nouveau gourou. Les faits sont souvent têtus et prouvent que le Maroc est en train de s'imprégner des conseils de son nouvel allié

Israël. Tsahal, mène ses raids en Syrie, au Liban, elle avait fait intervenir ses commandos en Ouganda, sur l'aéroport d'Entebbe (juillet 1976), a tué de sang-froid des résistants palestiniens en France, en Allemagne et même en Tunisie (janvier 1991), et ces crimes abjects n'avaient pas suscité de dégoût ou de rejet chez ses protecteurs du monde occidental. Ce sont ces exemples qui ont inspiré le Makhzen qui a ordonné dernièrement les assassinats de ressortissants étrangers, dans des territoires étrangers en usant de moyens sophistiqués. Israël qui a mis un pied dans la région du Maghreb est le Satan par lequel arriveront les malheurs pour les peuples de la région. Le peuple algérien est conscient des dangers que représente la présence de cet État criminel dans la région. C'est pourquoi il faudrait renforcer le front intérieur par un rassemblement de tous les patriotes pour faire face aux dangers qui guettent notre pays. La grande blague que voulait s'offrir le palais royal en parvenant à classer le Front Polisario comme organisation terroriste, s'est révélée être un bide, car le combat du peuple Sahraoui est toujours reconnu et soutenu par la communauté internationale et la dernière sortie de la Turquie qui a démenti son prétendu soutien au plan marocain de règlement du conflit au Sahara occidental en est la preuve.

Slimane B.

UN LEITMOTIV DES PARTIS ET PERSONNALITÉS REÇUS PAR LE PRÉSIDENT TEBBOUNE

Cristalliser le front interne

L'ouverture de chantiers économiques importants pour asseoir une dynamique libérée des aléas extérieurs, et les défis de toute nature que rencontre le pays, découlant du contexte de crise internationale, expliquent sans doute la série de rencontres que le président Tebboune a commencé depuis lundi dernier, en présence du directeur de cabinet à la présidence de la République, Abdelaziz Khellaf, avec les dirigeants de partis politiques et personnalités nationales ainsi que les représentants d'organisations de la société civile, de syndicats, du patronat. Selon l'ancien ministre Abdelaziz Rahabi qui a été reçu mercredi au palais d'El-Mouradia, par le président Tebboune, il s'agit d'une démarche visant «la constitution d'un front interne solide et la cristallisation d'un consensus national autour des politiques internes, étrangères et de défense». Les tensions créées par la crise ukrainienne et les retombées des sanctions antirusse prises par les pays occidentaux membres de l'OTAN, ont un impact sur la vie économique de quasiment tous les pays, dont l'Algérie confrontée, en outre, aux risques sécuritaires liés à la situation dans la région. À l'issue de l'audience que lui a accordée le président Tebboune, l'ancien ministre a déclaré avoir écouté l'approche du président de la République concernant certaines questions internes portant principalement sur "la nécessité d'asseoir un front interne solide et de promou-



voir la culture du dialogue et de la consultation permanents entre le pouvoir exécutif, les partis politiques, les syndicats, la société civile et les personnalités indépendantes". Tout récemment, Abdelaziz Rahabi a fait connaître publiquement son avis sur la démarche de dialogue voulu par le président Tebboune, «à ce stade et sans préjuger du fond de cette démarche», a-t-il précisé. L'ancien ministre a cité certaines conditions politiques à réunir dont «les plus urgentes sont liées aux questions du

libre exercice de la politique par les partis politiques, les syndicats, le mouvement associatif et la société civile dans son ensemble». Il estime que, pour envisager valablement et sérieusement un intérêt politique pour le dialogue, il faut régler la «question des entraves à l'exercice de l'action politique partisane» et «lever les limites à l'exercice du droit constitutionnel à une information objective, libre et responsable». Même son de cloche auprès du secrétaire général du RND, Tayeb Zitouni, pensant

que la démarche du président Tebboune qui l'a reçu jeudi, permettra «de créer un climat propice à un décollage économique et de consolider la cohésion interne». Pour Zitouni, le front interne, la stabilité nationale ou la souveraineté de nos décisions, dépendent d'une économie et d'institutions fortes». D'où, selon lui, «la nécessité de s'unir et de revoir notre approche économique". Le président du Mouvement El-Binaa, Abdelkader Bengrina, premier à être reçu lundi par le président Tebboune, a expliqué que cette série de rencontres intervient dans le cadre de "la démarche de dialogue initiée par le président de la République avec les différentes formations politiques pour échanger les vues". Il a confirmé le souci du président Tebboune de «renforcer le front interne» pour faire face aux défis. C'est l'impression également du président du parti Jil Jadid, Sofiane Djilali, reçu, lui aussi lundi, par le président Tebboune. Dans une déclaration à la presse au sortir de l'audience, il a fait savoir que cette rencontre "s'est articulée autour d'une idée cruciale selon laquelle le temps était venu pour échanger les vues, défendre l'unité nationale et contribuer à l'édification d'une société et d'un État forts". Le président Tebboune a reçu également, dans la même journée du jeudi, Abdelrezak Makri, président du MSP, et Abou El-Fadhl Baâdji, secrétaire général du parti FLN.

M'hamed Rebah

AFFAIRE DE SAISIE DE 1 064 VOITURES DEMONTÉES AU PORT DE MOSTAGANEM

Le DG de « Serport » et l'administrateur judiciaire du groupe « Tahkout » dans le collimateur

Une enquête judiciaire a été ouverte jeudi sur l'affaire de sortie et transfert du port commercial de Mostaganem, en infraction à la loi, de 311 conteneurs renfermant 1 064 voitures désassemblées, a fait savoir le parquet près le tribunal de Mostaganem.

L'affaire a éclaté suite à des informations, parvenues au parquet près le tribunal de Mostaganem, selon lesquelles 311 conteneurs renfermant 1 064 voitures désassemblées de marque « Hyundai » importées par le groupe « Tahkout » en 2019, ont été sortis du port commercial de Mostaganem en infraction à la loi, a indiqué le communiqué selon la même source. Il s'agit vraisemblablement d'une tentative d'exportation de cette marchandise appartenant à l'homme d'affaires déchu. Aussitôt, le parquet a ordonné aux services de la police judiciai-



re compétents d'ouvrir une enquête préliminaire et de prendre toutes les mesures nécessaires pour la récupération des conteneurs, selon le même communiqué. L'enquête préliminaire s'est soldée par la saisie et la récupération des 311 conteneurs en étendant la compétence judiciaire. La responsabilité du directeur général de l'Entreprise portuaire de Mostaganem, du président-directeur général du groupe des ports « SERPORT », de l'ex-chargé juridique du groupe Tahkout et autres, est engagée dans cette affaire, a-t-on souligné. Cette deuxième affaire touchant aux biens mal acquis de l'homme

d'affaires Mahieddine Tahkout, au demeurant en prison, n'est pas sans rappeler l'opération de la DGSN réalisée en mars 2022. Les services de la Sûreté nationale avaient saisi un lot de 507 véhicules, dont 267 véhicules touristiques de luxe et 84 camions de différentes marques, de jet-skis, de bateaux de plaisance et de motos de luxe. Ces biens cachés d'une valeur globale de 1000 milliards de centimes ont été retrouvés dissimulés dans des entrepôts situés à Réghaïa, Ouled Fayet, Dar El Beïda et Staoueli à Alger ainsi que dans la wilaya de Béchar.

Ania Nch

CORRUPTION

Sidi Saïd placé sous mandat de dépôt

Dans le collimateur de la justice depuis l'ouverture des grands procès judiciaires intentés contre les anciens responsables et figures proches de l'ancien régime, Abdelmadjid Sidi Saïd, l'ancien patron de la Centrale syndicale (1997-2019) est rattrapé dans une affaire de corruption. S'étant éclipsé du paysage politico-médiatique depuis qu'il a été poussé à la porte de sortie de l'UGTA en juin 2019, Sidi Saïd est placé en détention provisoire ce jeudi. Selon plusieurs sources concordantes, Sidi Saïd a été arrêté mercredi après-midi, chez lui, à Saoula (commune sise au sud d'Alger), en compagnie de ses deux fils, les dénommés Hanafi et Djamil. La nouvelle de cette arrestation a fait grand bruit, plus qu'elle n'était en tout cas une surprise. Car, le mis en cause, comparu le lendemain, vers 11 heures du matin, devant le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed pour corruption, faisait partie du cercle très fermé des hommes clés de la « Issaba ». Après l'audition des trois mis en cause par le procureur et le juge près le même tribunal, Sidi Saïd a été placé sous mandat de dépôt, en attendant la poursuite de l'enquête et la constitution du dossier d'accusation. Il convient de rappeler que l'ancien homme fort du « Front social », âgé de 73 ans, avait régné pendant 22 ans à la tête de la direction de l'UGTA. Il succéda à feu Abdelhak Benhamouda, mort assassiné par des terroristes en janvier 2017. Dans la foulée des grandes manifestations populaires du Hirak, en mars 2019, le nom de Sidi Saïd revient. C'est ainsi qu'à partir de mars 2019, plusieurs mouvements de protestations, appelant au départ de Sidi Saïd de l'UGTA, avaient été organisés devant le siège de la Centrale syndicale à Alger. En juin de la même année, il avait été poussé à la porte de sortie et Salim Labatcha lui a succédé.

F. G.

PLEBISCITÉE JEUDI À LA TÊTE DU CRA

Ibtissem Hamlaoui promet de bâtir un hôpital dans le Sud

L'ancienne députée et cadre du parti FLN, Ibtissem Hamlaoui a été plébiscitée, jeudi à Alger, nouvelle présidente du Croissant-rouge algérien (CRA), en remplacement de Saïda Benhabib, à la tête de l'organisation depuis 2014. Hamlaoui, médecin spécialiste et militante politique a été plébiscitée par la majorité des membres lors des travaux de l'Assemblée générale extraordinaire du CRA. À l'occasion de sa nomination Hamlaoui a

affirmé qu'elle œuvrera à promouvoir le bénévolat à travers l'organisation de campagnes de sensibilisation sur l'ensemble du territoire national au profit des étudiants universitaires, des centres de formation professionnelle et des élèves des lycées pour les former aux techniques modernes de secourisme et des premiers soins outre la poursuite du programme du CRA « un secouriste dans chaque foyer ». Elle a fait état d'un programme spécial de « soutien aux familles nécessiteuses »,

notamment dans les zones d'ombre et les nouvelles wilayas à travers « le financement des micro-projets ». Pour ce qui est des actions humanitaires, la présidente du CRA a fait savoir qu'une campagne de collecte de dons était en cours pour la réalisation du projet « d'un hôpital du CRA dans le Grand Sud dans les plus brefs délais ». Elle a également rappelé les engagements immuables du CRA et ses efforts visant à accompagner et aider le peuple sahraoui.

Ania Nch

REPRISE DES SÉANCES PLÉNIÈRES DEMAIN

APN : trois projets de loi en examen

La chambre basse du Parlement reprendra ses travaux demain en séance plénière consacrée à la présentation et au débat du projet de loi complétant la loi 01-11 du 11 Rabie Ethani 1422 correspondant au 03 juillet 2001 relative à la pêche et à l'aquaculture. L'APN poursuivra ses travaux lundi 16 mai en séance plénière consacrée au débat du projet de loi organique fixant les procédures et les modalités de saisine et de renvoi devant la Cour constitutionnelle. Une troisième séance prévue mardi sera consacrée au débat de la loi modifiant et complétant la loi n° 08-09 du 18 Safar 1429 correspondant au 25 février 2008 portant Code de procédure civile et administrative. Les trois projets de loi seront soumis au vote en plénière prévue mercredi 25 mai 2022, précise un communiqué de l'APN.

Ania Nch

CNR

Nouvelle plateforme web au profit des retraités

La Caisse nationale des retraites (CNR) annonce le lancement d'une nouvelle plateforme numérique (Reval.cnr.dz) pour permettre aux retraités de connaître et consulter la réévaluation de leurs pensions de retraite. Dans un communiqué rendu public, la Caisse a expliqué qu'à travers cette plateforme numérique les retraités pourront connaître le montant des augmentations pour les années 2021 et 2022. Pour rappel, les pensions des retraités seront versées avec le calcul des augmentations pour l'année 2021/2022, décidées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune à partir de ce dimanche 15 mai. Le communiqué ajoute que les pensions seront versées selon le calendrier habituel, c'est-à-dire du 15 au 26 de chaque mois. La même source indique, d'autre part, que les retraités recevront un message texte (SMS) qui détaille le montant des augmentations découlées par les arriérés pour l'année 2021 et le montant de la revalorisation annuelle pour l'année 2022.

Ania Nch

BAC 2022

Plus de 6000 détenus candidats à l'examen

Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale, consacrée aux questions orales, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi a fait état de plus de 6000 détenus inscrits à l'examen du baccalauréat, plus de 4000 autres à l'examen du brevet d'enseignement moyen (BEM), au niveau des établissements pénitentiaires à l'échelle nationale, et quelque 6000 détenus inscrits dans la formation professionnelle. À ce propos, il a mis en valeur les efforts des acteurs ayant contribué à la mise en exécution de cette politique carcérale qui a fait ses preuves de l'aveu d'organisations nationales et internationales. Par ailleurs, Tabi a présenté un exposé détaillé sur l'état et les objectifs de la politique nationale pénitentiaire qui repose principalement sur l'insertion sociale des détenus en les incitant, d'abord, à s'engager dans divers programmes de formation pendant leur incarcération, pour pouvoir créer, une fois la peine purgée, leurs propres micro-entreprises en bénéficiant des crédits qui leur sont destinés. Répondant à une question relative à la possibilité pour les titulaires de licences et de masters en droits de participer à des concours organisés par le secteur, dont le concours pour accéder aux postes d'huissier de justice et de notaire, le ministre a expliqué que cela nécessitait une révision intégrale, soulignant que ses services s'employaient à orienter la spécialité dans les professions de la justice à travers l'ouverture de spécialités dans les cycles universitaires liées à ces professions.

Ania Nch

ÉCONOMIE VERTE

Les experts allemands à pied d'œuvre en Algérie

Les représentants du ministère délégué auprès du Premier ministre chargé des Micro-entreprises ont examiné ce jeudi les moyens de coopération et de partenariat avec des experts de l'Agence allemande de la coopération internationale (GIZ) dans le domaine de l'économie verte et circulaire, a indiqué un communiqué de ce ministère délégué.



Ph: DR

La rencontre s'est déroulée en présence du Conseiller à la coopération près le ministre délégué, Zakaria Moghni, le chargé de gestion de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) en sus des cadres du ministère et des annexes ANADE et de l'Agence nationale de gestion du Microcrédit (ANGEM), a précisé la même source. Les experts de la GIZ ont écouté des exposés sur l'entre-

preneuriat vert, l'appui à la création des micro-entreprises activant dans le domaine de l'environnement et du développement durable, les réformes opérées dans le secteur, la stratégie mise en place par le ministre délégué chargé des micro-entreprises, Nassim Diafat ainsi que les micro-activités économiques dédiées à la femme entrepreneure et les projets financés dans ce cadre sur l'ensemble du

territoire national. Pour leur part, les experts de la GIZ ont présenté, lors de cette rencontre, les champs de coopération notamment en termes de récupération et de recyclage des déchets, l'épuration des eaux en sus des voies et moyens d'accompagner les micro-entreprises activant en la matière, a ajouté le document.

Ania Nch

LE SG DE L'OPEP L'A AFFIRMÉ DEPUIS CARACAS

« Le pétrole doit être dépolitisé »

Le secrétaire général de l'OPEP Mohammed Barkindo et le président vénézuélien Nicolas Maduro se sont rencontrés, ce jeudi, à Caracas pour discuter de la situation internationale, et ont tous les deux convenu que le pétrole ne devait « pas être politisé » en raison du conflit en Ukraine. Le SG de l'Opep a appelé les dirigeants du Monde à « dépolitiser le pétrole », indiquant que « le pétrole ne peut être utilisé comme une arme politique ou de sanction » a-t-il insisté.

Le secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et le président de la République bolivarienne du Venezuela ont exhorté, jeudi, les dirigeants du monde à ne pas utiliser le pétrole comme une « arme politique ». Mohammed

Barkindo et Nicolas Maduro ont discuté au palais présidentiel de Miraflores à Caracas pendant une heure et demie, se mettant d'accord sur le fait que le pétrole ne devait « pas être politisé ».

« Je souhaite saisir cette opportunité pour, respectueusement, appeler les dirigeants à respecter les principes de base de l'OPEP [...] en vertu desquels il faut dépolitiser le pétrole » avant d'ajouter que « le pétrole ne peut être utilisé comme une arme politique ou de sanction », a ainsi estimé Mohammed Barkindo. Une position reprise dans la foulée par le président vénézuélien, qui a souligné que tant le pétrole que le gaz devaient être écartés « de tous types de sanctions ».

« Nous assistons à de prétendues sanctions contre le pétrole et le gaz russe et leur effet boomerang sur l'économie et la qualité de vie aux Etats-Unis, en Europe et dans le monde entier », a poursuivi Nicolas Maduro, faisant allusion aux sanctions prises par les Occidentaux contre la Russie qui a lancé une intervention militaire en Ukraine le 24 février. Mohammed Barkindo est arrivé au Venezuela le 6 mai pour une visite au cours de laquelle il s'est rendu dans plusieurs raffineries du pays en compagnie du ministre vénézuélien du Pétrole Tareck El Aissami. Le Nigérian a également rencontré, entre autres, la vice-présidente Delcy Rodríguez. Le patron de l'OPEP, qui doit quitter son poste en août, a toujours entretenu de bonnes relations

avec le gouvernement vénézuélien depuis sa nomination en 2016. Le G7 s'est engagé à « interdire ou supprimer progressivement les importations de pétrole russe » Le Venezuela, visé par des sanctions internationales depuis plusieurs années – particulièrement de la part de Washington –, dispose de réserves de pétrole parmi les plus vastes au monde. Après avoir vu sa production chuter de 3 millions de barils/jour (2014) à un niveau historiquement bas de 400 000 en 2020, Caracas commence à remonter la pente (680 000 en 2021 selon l'OPEP), bénéficiant également d'un prix du baril en forte hausse. Le 8 mai, le G7 s'est engagé à « interdire ou supprimer progressivement les importations de pétrole russe ». Les conséquences économiques d'une telle mesure font cependant grincer des dents certains pays européens, au premier rang desquels la Hongrie, qui s'oppose au projet d'embargo sur le pétrole russe que l'Union européenne souhaite mettre en œuvre. L'Allemagne, de son côté, a fait savoir qu'elle pourrait le cas échéant connaître des « perturbations » dans son approvisionnement. Rappelant que plus de 300 milliards d'euros d'actifs russes avaient été gelés dans le cadre des sanctions occidentales depuis le début de l'intervention militaire de la Russie en Ukraine, le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov avait souligné le 1er mai que cet argent avait été purement et simplement « volé » par les Occidentaux.

R. E.

R. E./Agences

PRÉVUS À TOUGGOURT, EL-MEGHAÏER ET À BÉJAÏA Benbouzid fait le point sur trois projets

Lors d'une plénière consacrée jeudi aux questions orales à l'APN, le ministre de la Santé, Abderhamane Benbouzid, a révélé que les wilayas de Tougourt, Béjaïa et El-Meghaïer avaient bénéficié de plusieurs projets, certains ont été mis en service, d'autres toujours en cours de réalisation. S'agissant de la wilaya de Tougourt, le ministre a cité la réalisation de nouveaux établissements hospitaliers au chef-lieu de wilaya, à Tamcine et Megarine, qui s'ajoutent aux installations déjà en place. Les travaux dans les trois wilayas ont atteint 95% et devraient être reçus l'année en cours, a-t-il estimé, faisant part, dans ce sens, des mesures prises pour équiper les deux derniers établissements. Le ministre a expliqué le retard des travaux accusé dans ces wilayas par la résiliation des contrats avec les entreprises de réalisation pour avoir exigé une révision des coûts à la hausse d'une part, et le placement d'autres établissements, qui relevaient de la direction de la Santé, sous tutelle de la direction des Travaux publics, d'autre part. S'agissant d'une question sur la prise en charge sanitaire des malades en cas d'urgence, le ministre a fait savoir que les mesures nécessaires seront mises en place en vue de l'amélioration du niveau des services jusqu'à l'achèvement des travaux d'aménagement au niveau de l'unité des urgences médico-chirurgicales à l'EPH d'El Meghaïer. Dans le souci de renforcer le niveau des services sanitaires dans la wilaya d'El Meghaïer, le ministre a affirmé qu'il a été décidé de demander l'inscription d'un projet de réhabilitation du service des urgences de l'EPH du chef-lieu de la wilaya, en sus de la reconversion de l'EPH de Djamaa en établissement hospitalier spécialisé (EHS) mère et enfant. En réponse aux questions du député de la wilaya de Béjaïa concernant la situation sanitaire dans la région, le ministre a indiqué que la wilaya avait des indicateurs de santé « très positifs », notamment en ce qui concerne les structures de proximité, en plus de 7 établissements hospitaliers, dont un CHU et des EPH à Amizour, Aokas, Kherrata, Sidi Aïch, et d'autres spécialisés en rééducation motrice. La wilaya a également été renforcée par de nouveaux projets à Souk El Ténine, Tazmalt, Oued Ghir, outre un projet de réalisation d'un hôpital universitaire.

Ania Nch

PAIEMENT EN LIGNE

Algérie Télécom lance de nouveaux services

Le paiement en ligne des abonnements internet et des factures de téléphonie fixe est désormais disponible, à compter du 11 mai 2022, en utilisant l'application mobile « Baridimob », ont indiqué Algérie Poste et Algérie Télécom dans un communiqué. Les clients d'Algérie Télécom pourront, désormais, procéder au rechargement Internet (ADSL, Fibre et 4G/LTE) ainsi qu'au paiement de leurs factures téléphoniques, via leur compte « Baridimob », rubrique « Paiement », précise la même source, invitant, pour ce faire, le client à effectuer une mise à jour de ladite application mobile. « Ce nouveau mode de paiement tend à faciliter davantage le quotidien des clients en leur offrant un moyen de rechargement et paiement en ligne simple à utiliser et hautement sécurisé », souligne-t-on.

A. N.

COOPÉRATION STRATÉGIQUE ALGÉRO-ITALIENNE

Mohamed Arkab en visite de deux jours à Rome

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a effectué, jeudi, une visite de travail de deux jours en Italie, à l'invitation de la ministre pour le Sud et la Cohésion territoriale auprès du Conseil des ministres italiens, Mme Mara Carfagna, au Forum « Regard vers le sud : stratégie de l'Europe pour une nouvelle saison géopolitique, économique et socio-culturelle en Méditerranée », selon le ministère. La visite de Mohamed Arkab à Rome s'inscrit, selon la même source, « dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale stratégique » entre l'Algérie et son voisin de la rive nord de la Méditerranée, l'Italie, dans le secteur de l'Energie et aussi poursuit le communiqué du ministère de l'Energie, pour « sa diversification ». Ce Forum est organisé par le département de Mara Carfagna en collaboration avec le thinkhank italien « The European House-Ambretti », en présence

du président de la République italienne et son Premier ministre, ajoute le ministère. Le rendez-vous de Sorrente, à Naples, a pour objectif de « créer un espace d'échange et de concertation sur les perspectives de croissance de l'Italie du Sud et des pays méditerranéens », souligne le ministère de l'Energie et des Mines. Il vise, également, à « construire une plateforme public-privé - au niveau national et international - rassemblant, au sein d'un ThinkThank, les meilleurs acteurs privés, institutionnels, représentants du monde académique et de la recherche en Méditerranée ». M. Arkab interviendra, également, le 13 mai 2022 dans un panel sous le thème « L'Europe dans la méditerranée : le défi énergétique, sécurité et transition énergétique dans la Méditerranée, l'Italie et le Sud protagoniste de la Méditerranée », selon le document.

COVID-19

Le seuil du million de morts franchi aux États-Unis

Les États-Unis ont franchi jeudi le seuil du million de morts du Covid-19, a annoncé la Maison Blanche, mais, à l'image de New York mise à genoux en 2020, le pays veut tourner la page de la pandémie. "Nous devons rester vigilants face à cette pandémie et faire tout ce que nous pouvons afin de sauver le plus de vies possible, comme nous l'avons fait avec plus de tests, de vaccins et de traitements que jamais", a dit le président américain Joe Biden dans un communiqué, alors qu'il présidait jeudi un sommet virtuel sur la vaccination dans le monde.



PH : DR

L'Europe a dépassé les deux millions de morts de la maladie, nouvelle "étape dévastatrice", selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Aux États-Unis, officiellement pays le plus endeuillé du monde (devant le Brésil, l'Inde et la Russie), on enregistre depuis un mois une hausse quotidienne du nombre de cas, après plusieurs mois de recul. Le pays qui a levé l'obligation de port du masque, désormais simplement conseillé en intérieur, connaît un rebond du nombre de cas dû à des sous-variants d'Omicron. Ses effets semblent toutefois moins graves sur une population complètement vaccinée à 66%, et à plus de 90% pour les plus de 65 ans, alors qu'une quatrième dose de vaccin n'est ouverte pour l'instant qu'aux plus de 50 ans. Après plus de deux ans de pandémie et plusieurs vagues de variants, les États-Unis entendent cependant bien tourner la page du Covid-19.

EFFERVESCENCE NEW-YORKAISE

New York, aimant économique et culturel, paraît ainsi avoir retrouvé son effervescence légendaire. New-Yorkais, touristes américains et étrangers reviennent dans les théâtres de Broadway, se photographient sous les enseignes publicitaires numériques géantes de Times Square, grimpent la statue de la Liberté, se baladent en carriole à Central Park, à pied et à vélo sur le pont de Brooklyn, se précipitent dans les plus beaux musées du nord de Manhattan... Autant d'attractions qui rouvrent progressivement

depuis 2021 et font la réputation mondiale de la mégapole de 8,4 millions d'âmes. Midi et soir, la circulation est de nouveau infernale au centre de Manhattan, son poumon financier et commerçant. Les files d'attente s'allongent devant les dizaines de milliers de restaurants, échoppes, camions de ventes à emporter pour cols blancs et cols bleus. Les terrasses les plus branchées de Manhattan et de Brooklyn sont de nouveau bondées. "Cela faisait longtemps qu'on attendait" ce retour de New York, souffle Alfred Cerullo, qui dirige Grand Central Partnership, un lobby pro-business de Manhattan. "Sans aucun doute, dit-il à l'AFP, on ressent l'énergie des gens dans la rue".

CAUCHEMAR DE 2020

Le contraste est saisissant avec le cauchemardesque printemps 2020. Epicentre de la pandémie, la "ville qui ne dort jamais" s'était vidée pendant des semaines, désertée comme dans un film de science-fiction. Les immenses artères de Manhattan et de Brooklyn n'étaient animées que par les sirènes anxiogènes des services de secours, avec des hôpitaux débordés et des morgues contraintes d'entreposer les corps de victimes du Covid dans des camions frigorifiques. Janice Maloof-Tomaso, une infirmière qui travaillait à l'époque près de Boston, se rappelle que beaucoup de soignants n'ont pas supporté de "voir la mort". "Certains ont été traumatisés, et beaucoup sont partis".

Environ 40.000 New-Yorkais ont perdu la vie en raison du Covid depuis le printemps 2020 et tant l'île de Manhattan que les gigantesques quartiers de Brooklyn et du Queens gardent des stigmates de la pandémie. Faute de clients pendant des mois, des milliers de petits commerces ont mis la clé sous la porte, leurs vitrines étant toujours couvertes de planches de bois ou d'affiches d'agents immobiliers.

PRUDENCE

Parmi ces petits patrons de magasins, Frank Tedesco tient une bijouterie dans le très huppé comté de Westchester, au nord du Bronx. Il confie à l'AFP avoir sauvé sa boutique en 2020 grâce à des aides publiques et son propre patrimoine, mais il se sent "évidemment inquiet" car il ne "(sait) pas ce qu'il va se passer" et comment il pourrait supporter un autre "choc" économique provoqué par un retour de l'épidémie. Les New-Yorkais restent sur leurs gardes. Le masque est encore très courant dans la rue et en intérieur - et obligatoire dans les transports. Et le télétravail est rentré dans les mœurs: d'après le baromètre hebdomadaire de l'entreprise de sécurité Kastle, le taux d'occupation des bureaux à New York plafonne toujours à 38%. Le patron de la banque d'affaires Goldman Sachs, David Solomon, a reconnu le 2 mai que le taux de salariés de retour au bureau atteignait tout juste 50 à 60% des effectifs, contre 80% présents avant le Covid.

ACCABLÉS PAR L'INFLATION

Des milliers d'Argentins de nouveau dans la rue

Plusieurs milliers d'Argentins ont paralysé jeudi le centre de Buenos Aires lors d'une marche pour la défense du pouvoir d'achat, un appel répété ces derniers mois avec une acuité croissante face à une inflation obstinément élevée : +23,1 % en quatre mois. La "Marche fédérale pour le travail et les salaires, contre la faim et la pauvreté", gonflée de milliers manifestants venus des provinces, répondait à l'appel de plusieurs syndicats ou organisations situées à la gauche du gouvernement d'Alberto Fernandez (centre-gauche), et régulièrement critiqués d'une politique sociale jugée timide. Ces appels sont devenus de plus en plus forts depuis le début de l'année face à l'emballlement de l'in-

flation (encore +6% en avril selon les chiffres publiés jeudi). Sur la base du début 2022, l'inflation argentine, déjà l'une des plus élevées au monde en 2021 (+50,9%), pourrait dépasser ce seuil en 2022, des projections

privées tablant sur plus de 60%. La perspective affole des millions d'Argentins (37% de pauvreté), dont les manifestants qui ont investi la Plaza de Mayo jeudi. Dans le viseur aussi, la prudence budgétaire à laquelle tente de

s'astreindre le gouvernement, dans le cadre d'un accord scellé en mars avec le FMI pour la restructuration de sa dette : un objectif de déficit budgétaire ramené de 3% du PIB en 2021, vers l'équilibre en 2025.

CORÉE DU NORD

187.000 personnes "isolées et soignées" pour fièvre

Plus de 187.000 personnes ayant de la fièvre sont "isolées et soignées" en Corée du Nord, a annoncé vendredi le média d'Etat KCNA, au lendemain de la révélation du premier cas officiel de coronavirus dans le pays. "A l'heure actuelle, jusqu'à 187.800 personnes sont isolées et soignées", a affirmé l'agence de presse officielle, précisant que six personnes fiévreuses étaient décédées, dont une testée positive au variant Omicron. "Une fièvre dont la cause n'a pu être identifiée s'est propagée de manière explosive dans tout le pays à partir de la fin avril", a ajouté KCNA.

AFGHANISTAN

Les talibans interdisent l'accès aux restaurants aux couples à Hérat

Les autorités talibanes de la ville d'Hérat, dans l'ouest de l'Afghanistan, ont interdit aux hommes et femmes de manger ensemble aux restaurants, y compris s'ils sont mariés, selon des sources officielles. Un responsable du ministère de la Promotion de la vertu et de la prévention du vice à Hérat, Riazullah Seerat, a indiqué que les autorités avaient ordonné que "les hommes et les femmes soient séparés dans les restaurants". Les propriétaires ont été avertis verbalement de cette mesure, qui s'applique même à ceux qui sont "mari et femme". "Nous devons obéir à cet ordre, mais ça a un impact très négatif sur nos affaires", a indiqué le gérant d'un restaurant, précisant que si cette interdiction devait se prolonger, il n'aurait pas d'autre choix que de se séparer de ses employés. M. Seerat a précisé que le ministère avait aussi imposé la séparation des hommes et femmes dans les parcs publics d'Hérat, en fixant des jours de visites pour chaque sexe.

SRI-LANKA

Le président nomme un nouveau Premier ministre

Le président sri-lankais, Gotabaya Rajapaksa, a nommé jeudi le leader du Parti national uni Ranil Wickremesinghe au poste de Premier ministre, rapportent des médias locaux. M. Wickremesinghe a été investi jeudi soir en tant que Premier ministre par Gotabaya Rajapaksa à Colombo, en succédant à Mahinda Rajapaksa, qui a démissionné lundi à la suite d'incidents violents entre des groupes pro-gouvernementaux et des manifestants anti-gouvernementaux. Mardi dernier, des milliers de soldats et de policiers ont été déployés dans plusieurs villes du pays, afin d'assurer le respect du couvre-feu, au lendemain de la démission du Premier ministre Mahinda Rajapaksa à la suite d'affrontements meurtriers entre ses partisans et des manifestants anti-gouvernementaux, dans l'île en proie à une crise économique. Le pays de 22 millions d'habitants est confronté depuis plusieurs semaines à des manifestations appelant à la démission du gouvernement après des mois de pénuries de nourriture, carburant et médicaments marquant la plus grave crise économique depuis son indépendance en 1948.

LES FENNECS SONT EN MANQUE DE COMPÉTITION

SÉLECTION NATIONALE

Sept joueurs pressentis pour honorer leur première convocation

Les spéculations vont toujours bon train au sujet des joueurs appelés à renforcer les rangs de la sélection nationale en prévision des prochains challenges, surtout que le sélectionneur, Djamel Belmadi, a clairement affiché ses intentions d'enclencher une révolution au sein de son effectif après les derniers échecs en Coupe d'Afrique des nations et en éliminatoires de la Coupe du monde de 2022.

La nécessité d'injecter un sang neuf au sein de l'effectif des Fennecs devient d'abord une nécessité absolue pour tenter de réaliser un nouveau départ à même de se racheter des dernières déconvenues, en particulier l'élimination cruelle lors des barrages qualificatifs pour le Mondial face au Cameroun et qui n'est toujours pas digérée par le peuple algérien.

À ce propos, plusieurs noms circulent dans l'entourage du staff technique national comme étant pressentis de faire partie du groupe des Verts concerné par le prochain stage qui débute le 31 mai et au cours duquel la bande à Belmadi dis-



Akim Zedadka

putera ses deux premières rencontres dans les éliminatoires de la CAN-2023 en Côte d'Ivoire. Le gardien de but d'Angers SCO, pensionnaire de la ligue 1 française, Antoni Mandria, dont les origines algériennes sont de sa mère, figure parmi les éléments devant rejoindre l'effectif de la sélection nationale dès le prochain stage. Ce portier de 25 ans s'illustre depuis quelques temps parvenant à décrocher une place de titulaire au sein de son club alors qu'il était jusque-là un éternel remplaçant.

Ses performances n'auraient pas laissé indifférent l'entraîneur national qui l'aurait coché dans son calepin si l'on se réfère même à la publication française spécialisée "Onze Mondial".

Un autre joueur, qui vient de s'engager avec Angers SCO en vue de la saison prochaine, en l'occurrence, le milieu de terrain du Havre AC, Himed Abdelli, est lui aussi pressenti pour honorer sa première convocation en sélection. Ce milieu de terrain est considéré comme

l'un des meilleurs éléments de la ligue deux française. Son parcours cette saison lui a d'ailleurs permis de s'offrir un nouveau contrat à Angers où il va gravir un échelon dès l'exercice à venir.

Le latéral droit de Clermont-Ferrand, Akim Zedadka, devrait enfin recevoir une première convocation en EN lui qui était pressenti même de jouer la précédente CAN après les belles copies qu'il a rendues cette saison en championnat de ligue 1 française.

A tout ce beau monde, il faudra rajouter les noms de Yacine Adli le futur milieu de terrain du Milan AC, Yacine Adli, ainsi que du duo de Courtrai (Belgique), Abdelkabar Kadri et Bilel Messaoudi. Le néo-ailier gauche de l'OGC Nice, Bilel Brahimi devrait lui aussi honorer sa première convocation, alors que Zorgane et Amoura, écartés de la double confrontation contre le Cameroun, sont bien partis pour effectuer leur retour en sélection dès le prochain regroupement.

Hakim S.

LES ATTAQUANTS HABITUELS DES VERTS EN MANQUE DE COMPÉTITION

L'attaque donne des soucis à Belmadi avant l'Ouganda et la Tanzanie

Quelques jours du début du prochain stage de l'équipe nationale, le plus gros problème auquel fait face le sélectionneur Djamel Belmadi, c'est au niveau du secteur offensif, étant donné que plusieurs attaquants ne sont pas aptes pour le moment de prendre part aux deux premières journées des qualifications pour la CAN-2023 en raison de leur éloignement de la compétition.

En tête, on peut citer le buteur historique des Verts Islam Slimani qui ne joue plus à cause de problèmes avec l'entraîneur du Sporting Lisbonne, tout comme Baghdad Bounedjah et Mohamed Benyettou car le championnat qatari, où ils évoluent, a déjà baissé rideau. Même Bilel Messaoudi, considéré comme une option supplémentaire pour le coach national après sa belle saison qu'il vient de réaliser dans le championnat belge, est en vacances car son équipe n'est concernée ni par les Plays-offs ni par les Plays-Down. Du coup, il ne reste



que deux attaquants de l'équipe nationale qui sont encore compétitifs, en l'occurrence, Ishak Belfodil et Mohamed Lamine Amoura, qui est en train de réussir un retour tonitruant à la compétition au sein de son club suisse Lugano. Mais si nous élargissons le cercle d'attention, nous trouverons un attaquant qui mérite une décision courageuse du sélectionneur national, par laquelle il pourrait reproduire

le scénario de Slimani avec l'ancien entraîneur des Fennecs, Vahid Halilhodzic. Ce dernier, rappelle-t-on, était pour beaucoup dans l'émergence de Slimani en sélection au point de devenir son buteur historique. Pourtant, lorsque le technicien bosnien a fait appel à ce joueur, qui évoluait à l'époque au CR Belouizdad, son choix n'a pas fait l'unanimité, mais le temps a fini par lui donner raison.

Pour les observateurs, un joueur comme Nadir Benbouali (22 ans) qui évolue dans la pointe de l'attaque du Paradou AC, peut bien devenir le digne successeur de Slimani en sélection. Il est d'ailleurs l'un des meilleurs attaquants du championnat et son deuxième meilleur buteur avec 16 buts (en plus de 8 passes décisives). Ses prestations cette saison lui ont permis d'être courtisé par des clubs européens, en particulier portugais, belges et français. Tous ceux qui ont vu ce joueur à l'œuvre sont unanimes à estimer qu'il a un profil d'attaquant qui convient actuellement à la sélection algérienne. Ce que vivent les autres attaquants, que l'entraîneur national a l'habitude de convoquer, et avec l'intention de Belmadi d'injecter un sang neuf à la sélection, et en l'absence de meilleures solutions, d'aucuns estiment que Benbouali constitue une option à ne pas négliger et qu'il mérite bien sa chance en sélection et dès le prochain stage.

H. S.

LIGUE 2 (29^E JOURNÉE)

Lutte féroce pour l'accession et le maintien

Plusieurs duels intéressants sont au programme de la 29^e et avant dernière journée de Ligue 2, prévue samedi à 14h30, avec en tête d'affiche les sorties des prétendant à l'accession MC El Bayadh, CR Témouchent, JS Bordj Ménuel et USM Khenchela, sans oublier les combats ultimes de certains candidats au maintien, particulièrement la JSM Béjaïa, le MC El Eulma, le CRB Ain Ouessara et l'USMM Hadjout. A seulement deux journées de l'épilogue, beaucoup de choses ne se sont pas encore éclaircies, particulièrement en ce qui concerne les deux privilégiés qui auront la chance d'accéder en Ligue 1, puisque les prétendants MC El Bayadh et CR Témouchent dans le Groupe Ouest, ainsi que la JS Bordj Ménuel et l'USM Khenchela dans le Groupe Est sont toujours au coude à coude, avec pratiquement autant de chances d'accéder pour les uns que pour les autres. Idem dans le bas de tableau, où plusieurs formations espèrent profiter de cette dernière ligne droit du parcours pour récolter les points nécessaires à leur sauvetage. Ce qui là encore est loin d'être facile à prédire, car même les concernant, l'écart est tellement infime qu'il s'embles tous avoir une sérieuse chance d'éviter la relégation.

Dans le cas du SC Ain Defla, l'USM Bel-Abbès, l'IB Lakhdar et le CA Bordj Bou Arréridj, les carottes sont déjà cuites, car leur relégation s'est officialisée il y a plusieurs semaines déjà. Mais en ce qui concerne leurs prédécesseurs au classement général, en l'occurrence, la JSM Béjaïa, le MC El Eulma, le CRB Ain Ouessara et l'USMM Hadjout, tout reste encore possible. Pour certains candidats au maintien, comme le SKAF El Khemis, le WA Boufarik, le MO Constantine et le MO Béjaïa, leur destin est entièrement entre leurs mains, car il leur suffit de remporter leurs deux derniers matchs, ou tout au moins récolter quatre points sur les six possibles pour être sûrs de se sauver.

Ce qui est valable également pour l'USM Khenchela, l'actuel leader du Groupe Centre-Est, car en réalisant un carton-plein dans cette dernière ligne droite du parcours, il conservera ses deux points d'avance sur le dauphin, la JS Bordj Ménuel. En revanche, dans le Groupe Centre-Ouest les co-leaders MC El Bayadh et CR Témouchent sont toujours au coude à coude, avec 62 points chacun, faisant que chaque détail devrait compter lors des deux derniers matchs pour pouvoir les départager. Pour cette 29^e et avant-dernière journée, le CR Témouchent aura la chance de recevoir l'ASM Oran (9e/37 pts), au moment où le MC El Bayadh devra effectuer un périlleux déplacement chez l'ES Ben Aknoun (4e/ 44 pts). Dans l'autre groupe, la JS Bordj Ménuel devra se rendre chez l'USM Annaba (5e/ 40 pts), dans un chaud duel prévu à huis clos, alors que l'autre prétendant à l'accession, l'USM Khenchela aura la chance de recevoir "Les Crabes" du MO Béjaïa au stade Hammam Amar. Concernant les clubs de bas de tableau, et contrairement au MOB, le MC El Eulma comptera parmi les plus chanceux, car appelé à se déplacer chez la lanterne-rouge IB Lakharia, reléguée depuis plusieurs semaines déjà et qui par conséquent ne devrait pas lui opposer une grande résistance. Outre le choc JSBM-USMA, un autre chaud duel de cette 29^e journée est prévu à huis clos. Il s'agit du derby de l'Ouest, devant mettre aux prises le GC Mascara et l'USM Bel-Abbès.

LE PROGRAMME (CET APRÈS-MIDI À 14H30)

- GROUPE CENTRE-EST
USM Annaba – JS Bordj Ménuel (à huis clos)
JSM Béjaïa – US Chaouia
CA Bordj Bou Arréridj – NRB Teleghma
IRB Ouargla – CA Batna
USM Khenchela – MO Béjaïa
AS Ain M'Ilila – HAMRA Annaba
IB Lakharia – MC El Eulma
JSM Skikda – MO Constantine

- GROUPE CENTRE-OUEST

USM El Harrach – WA Boufarik
SKAF El Khemis – USMM Hadjout
CR Témouchent – ASM Oran
ES Ben Aknoun – MC El Bayadh
CRB Ain Ouessara – SC Ain Defla
JSM Tiaret – RC Kouba
MC Saïda – MCB Oued Sly
GC Mascara – USM Bel-Abbès (à huis clos)

LIGUE DES CHAMPIONNAT (1/2 FINALE - RETOUR) ESS – AL-AHLY SC, CE SOIR À 20H00

Les Sétifiens en quête de miracle

L'ES Sétif, dernier représentant algérien dans les compétitions africaines interclubs, aura la lourde tâche de renverser la vapeur face aux Egyptiens d'Al-Ahly SC, samedi au stade du 5-juillet d'Alger (20h00), en demi-finale (retour) de la Ligue des champions d'Afrique de football, une semaine après la lourde défaite concédée lors de la première manche (4-0).



Plus que jamais dos au mur, l'Entente est à la recherche d'un véritable miracle pour tenter de passer l'écueil du double tenant du trophée, qui s'est baladé lors du match aller grâce notamment à l'attaquant sud-africain Percy Tau, auteur d'un doublé. La mission des Sétifiens s'annonce

d'ores et déjà délicate face à un adversaire aguerri pour ce genre de rendez-lui, d'autant que les Cairotes aborderont cette rencontre avec l'objectif de valider leur ticket pour la troisième finale de rang. "En match aller, nous avons commis des erreurs individuelles qui nous ont coûté cher, dans tous les secteurs du jeu. Mes joueurs ont été soumis à une grande pression face à une grosse équipe d'Al-Ahly. Nous refusons d'abdiquer, nous devons s'imposer chez nous à tout prix, et rendre une belle copie pour se relever rapidement", a indiqué l'entraîneur serbe de l'ESS Darko Novic. Sur le plan de l'effectif, le coach de l'"Aigle Noir" devra se passer des services du milieu de terrain défensif Amir Karaoui, suspendu, suite à son expulsion lors du match aller disputé samedi dernier au stade Al-Salam du Caire. Les coéquipiers de l'expérimenté gardien de but Sofiane Khe-dairia qui demeurent sur une écrasante victoire en championnat contre le RC Relizane (7-0), sont bien décidés à laver l'affront de la manche aller et réussir la meilleure opération possible devant ses supporters. De son côté, Al-Ahly SC, à

pied d'œuvre depuis mardi à Alger, compte aborder cette deuxième manche avec l'intention de terminer le travail. "Nous ne sommes pas encore qualifiés pour la finale. Il y a des équipes qui avaient gagné (4-0) chez elles, et s'incliner par la suite en déplacement par 5 buts. L'ESS est une bonne équipe qui a raté deux occasions au Caire. Leur entraîneur est courageux, il a préservé son schéma tactique en dépit du fait de jouer en infériorité numérique", a indiqué l'entraîneur sud-africain Pitso Mosimane. Le double tenant du titre pourra compter de nouveau sur le défenseur Mohamed Abdelmonem et le milieu de terrain Mahmoud Metouali, alors que l'autre milieu Amro El-Solia est incertain. Cette rencontre sera dirigée par un trio arbitral tunisien conduit par Sadek Selmi, assisté de son compatriote Khalil Hassani (1^e assistant) et le Libyen Attia Aïssa (2^e assistant), alors que le quatrième arbitre est le Tunisien Youcef Seraïri. Dans l'autre demi-finale, les Marocains du WA Casablanca reçoivent ce vendredi les Anglais de Petro Atlético (20h00). Lors du match aller, le Wydad s'est imposé 3 à 1 à Luanda.

ÉQUIPE NATIONALE U23

Les Verts clôturent leur stage au CTN

La sélection nationale des U23 a achevé mercredi son stage de préparation et d'évaluation, entamé le 7 mai au Centre technique national de Sidi Mousa (Alger), en prévision du tournoi Maurice-Revello (Toulon/France), prévu du 29 mai au 12 juin prochain, indique jeudi la Fédération algérienne (FAF). Les quatre jours de regroupement ont permis au sélectionneur national, Nouredine Ould Ali, d'insister sur l'aspect tactique mis en place à l'entraînement. « Cela nous aidera dans la préparation des

futures échéances, principalement celle concernant les éliminatoires de la CAN», a-t-il précisé. Avant de s'envoler vers la France où elle doit prendre part à la 48^e édition du Tournoi du tournoi Maurice-Revello (Toulon/France), prévu du 29 mai au 12 juin 2022 au sud de la France, la sélection nationale U23 devra assurer un ultime stage en Algérie à partir du 18 mai avec au menu une double confrontation face à la sélection nationale de Palestine. Le sélectionneur avait fait appel à 27 joueurs locaux pour ce regroupement.

Il s'agit du troisième stage d'évaluation organisé par Ould Ali depuis sa nomination en tant que nouveau sélectionneur des U23. Le précédent regroupement s'est déroulé entre les 13 et 16 avril au CTN. Les U23 présentent les qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023, dont le premier tour se jouera du 19 au 27 septembre prochain. La phase finale se jouera du 2 au 26 novembre 2023, dans un pays qui reste à déterminer. Le tournoi est qualificatif aux Jeux olympiques JO-2024 de Paris.

JM-ORAN

Convention pour accompagner et soutenir l'organisation de la 19^e édition

Une convention cadre a été signée jeudi à Oran entre le Comité d'organisation des Jeux méditerranéens (COJM) et la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) pour l'accompagnement et le soutien de l'organisation de la 19^e édition de cette manifestation sportive qui se tiendra cet été dans la capitale de l'Ouest du pays. A cette occasion, le président du COJM Oran-2022, Mohamed Aziz Derouaz, a mis l'accent sur l'importance de cette convention dans la prise en charge de certaines activités et services dédiés à cette manifestation sportive méditerranéenne qu'abritera l'Algérie. M. Derouaz a insisté sur l'importance que revêt cette manifestation sportive, surtout que c'est un événement rare dans notre pays. Le président du COJM a salué les efforts pour réussir cette manifestation qui sera organisée du 25 juin au 6 juillet prochain pour faire valoir les atouts dont dispose l'Algérie dans tous les domaines et sa capacité d'abriter et d'organiser des manifestations internationales de grande envergure dans le domaine sportif et même économique. Les Jeux méditerranéens Oran 2022, et à travers leur ouverture sur plusieurs pays et peuples méditerranéens via une participation directe, la télédiffusion ou les médias représentent une occasion pour les chefs d'entreprises algériens des secteurs public et privé d'accéder aux marchés extérieurs. M. Derouaz a mis en valeur "l'engagement des opérateurs économiques algériens à accompagner et à soutenir l'organisation des Jeux méditerranéens en plus de leur rôle national au service de leur pays et de leur peuple et de renforcement de la position internationale de l'Algérie". M. Agli a indiqué que la CAPC a pris contact avec le COJM "discuter des aspects de soutien au COJM en se rapprochant des entreprises algériennes pour les sensibiliser à l'importance de participer à cette initiative, dont plusieurs ont répondu favorablement et il est prévu que d'autres entreprises répondent aussi à cette initiative dans les prochains jours", a-t-il déclaré. Pour sa part, le wali d'Oran, Saïd Sayoud, a valorisé la signature de cet accord qui intervient pour soutenir les grands efforts de l'Etat visant la réussite de l'événement qui s'est manifesté par la réalisation d'infrastructures sportives de haut niveau et des installations de niveau de services en peu de temps et les actions pour le succès de la 19^e édition à Oran dans l'histoire des JM. La cérémonie de signature de cette convention s'est déroulée en présence des autorités de wilaya, des responsables des entreprises économiques dans l'Ouest du pays et de personnalités sportives.

REAL MADRID

Benzema égale Raul

Grâce à un Karim Benzema record, qui a égalé Raul (323 buts) comme deuxième meilleur buteur de l'histoire du club, le Real Madrid a écrasé la lanterne rouge Levante 6-0 jeudi en clôture de la 36^e journée de Liga, scellant ainsi sa relégation en deuxième division.

Le festival du Real a commencé dès la 13^e minute avec un but de Ferland Mendy, servi en profondeur par Luka Modric, puis Benzema a enchaîné avec un but de la tête à la 19^e, avant que Rodrygo (34^e) et Vinicius (45^e), servis par Modric, ne creusent l'écart juste avant la mi-temps. Vinicius a scellé la victoire des tout frais champions d'Espagne en deuxième période (68^e), à la conclusion d'un superbe travail de Benzema, puis s'est offert un triplé à la 84^e, fêté avec la mythique célébration de Cristiano Ronaldo. Une démonstration qui propulse encore plus Benzema comme grandissime favori pour le Ballon d'Or, décerné en septembre ou octobre. Après avoir dépassé les légendes Carlos Santillana (290 buts) et Alfredo di Stéfano (308 buts) cette saison, "KB9" a rejoint Raul avec ce but, mais reste encore loin de Cristiano Ronaldo (451). Son but a néanmoins déclenché les chants "Karim Balon de Oro !" ("Karim, Ballon d'Or" en espagnol) dans les gradins du Santiago-Bernabéu.

LEVANTE, RETOUR EN SEGUNDA

L'avant-centre international français est toutefois largement meilleur buteur de Liga avec 27 buts et 11 passes décisives en 31 matches, et est en course pour glaner son premier trophée de



"Pichichi" en Espagne. Il cumule 44 buts et 14 passes décisives en 44 matches toutes compétitions confondues en 2021-2022. A noter également, le régal du lutin croate Luka Modric, Ballon d'Or 2018, qui a délivré trois passes décisives délicieuses du haut de ses 36 ans. Et il était encore à la base de l'action du cinquième but, pour lancer un ballon parfait en profondeur à destination de Benzema. Pour Levante, en revanche, il s'agit d'un naufrage : les "Granotas", qui ont effectué une haie d'honneur en hommage au tout récent champion d'Espagne pour son premier match dans son stade depuis son sacre, ont clairement perdu toute motivation au fur et à mesure des buts encaissés, qui les rapprochaient inexorablement de la deuxième division. Levante sera donc pensionnaire de Segunda la saison prochaine, pour la première fois depuis la saison 2016-2017,

où ils avaient fait l'ascenseur pour remonter immédiatement en Liga.

MANITA AUSSI POUR VILLARREAL

Plus tôt ce jeudi, la Real Sociedad a corrigé Cadix 3-0, s'assurant ainsi son billet pour l'Europe, tandis que Villarreal a écrasé le Rayo Vallecano 5-1 à la capitale. Le club basque, 6^e avec 59 points, et le "Sous-marin jaune", 7^e trois points derrière, se livreront une bataille à distance lors des deux dernières journées pour une place en Ligue Europa. L'équipe classée 7^e se qualifiera pour la Ligue Europa Conférence. Cadix, en revanche, se rapproche dangereusement de la zone rouge : deux longueurs le séparent de Majorque, premier relégable (18^e, 33 pts), et la formation gaditane recevra nul autre que le Real Madrid, dimanche à 19h30 pour l'avant-dernière journée de Liga.

PREMIER LEAGUE

Tottenham balaye Arsenal et maintient le suspense pour le top 4

Avec un doublé de Harry Kane, Tottenham, dos au mur, a submergé Arsenal (3-0), jeudi, en match en retard de la 22^e journée de Premier League, et revient dans la course à la Ligue des Champions. Les Spurs, avec 65 points, n'ont plus qu'une longueur de retard sur Arsenal (66 pts), qui occupe la 4^e place, la dernière offrant un ticket pour la C1. Tottenham a, en outre, une différence de buts bien meilleure (+23 contre petite poussette dans le dos du Coréen a été sanctionnée par un pénalty (21^e).

ARSENAL A CRAQUÉ

Sur un centre de Kulusevski, Cedric Soares a vu qu'il allait être battu par Son pour le ballon et sa petite poussette dans le dos du Coréen a été sanctionnée par un pénalty (21^e). Harry Kane ne s'est

propre comme au figuré. Dès les premières minutes, les tentatives d'intimidation se sont multipliées, entre Gabriel et Dejan Kulusevski, puis entre Rob Holding et Son Heung-min. Et Arsenal a craqué en premier dans un match intense et irrespirable pendant 20 minutes.

pas fait prier pour le transformer en prenant Aaron Ramsdale à contrepied (1-0, 22^e). A partir de là, Arsenal a fléchi, n'arrivant plus à sortir le ballon proprement, et les vagues des attaques de Tottenham se sont multipliées. Sur l'une d'elles, une ouverture de Eric Dier vers Son, Holding a écopé d'un deuxième carton jaune synonyme d'exclusion à la 34^e minute après une faute sur le Coréen. Il s'agit de la 13^e expulsion d'un Gunner depuis que Mikel Arteta a pris les rênes du club, 5 de plus que n'importe quel autre club de l'élite sur la

période. Pour ne rien arranger, trois minutes plus tard, sur un coup de pied arrêté, une déviation de la tête de Rodrigo Betancur a trouvé Kane seul au deuxième poteau, qui a doublé la mise d'une tête plongeante au ras de la pelouse (2-0, 37^e).

Au retour des vestiaires, Son, sur un ballon mollement repoussé par Gabriel qui était à terre dans sa surface après un duel avec Kane, a tué tout suspense (3-0, 47^e). Mais ce dernier reste entier pour savoir lequel des deux clubs londoniens accèdera à l'élite continentale la saison prochaine.

SELON FORBES

Lionel Messi, sportif le mieux payé au monde en 2021

La star du Paris SG Lionel Messi a été le sportif le mieux payé au monde en 2021, avec quelque 130 millions de dollars de revenus (environ 125 millions d'euros), selon le magazine Forbes, devant LeBron James et Cristiano Ronaldo. Le footballeur argentin âgé de 34 ans renoue avec la première place de ce classement établi par le média spécialisé américain, dont l'avait délogé l'an passé la star des arts martiaux mixtes (MMA) Conor McGregor. Sur ses 130 millions de dollars de revenus bruts avant impôts (comme en 2019 et 2020 lorsqu'il jouait encore au FC Barcelone), 75 millions de dollars (72 M EUR) sont issus de son contrat (ave-nants et salaires cumulés) avec le club parisien et 55 millions proviennent de ses activités commerciales, avec Adidas, Budweiser et Pepsi Cola notamment. La superstar des Lakers LeBron James, 37 ans, est deuxième avec 121,2 millions de dollars de revenus (116,8 millions d'Euros), dont deux tiers, environ 80 millions de dollars

(77 M EUR), sont des gains extra-sportifs. Ses partenariats, activités et investissements vont du cinéma à la cryptomonnaie. Cristiano Ronaldo, qui est revenu cette saison à Manchester United, complète le podium avec 115 millions de dollars de revenus (110 millions d'euros). L'attaquant portugais, 37 ans, a des équilibres équilibrés, puisque 60 millions proviennent de son contrat sportif et 55 de ses autres activités, notamment de sponsorings, avec Nike entre autres. Neymar, autre joueur vedette du PSG, est 4^e (95 millions de dollars, 91 M EUR), suivi par Stephen Curry, star NBA des Golden State Warriors (82,8 millions de dollars, 89 M EUR).

Le premier sportif non footballeur et non basketteur est Roger Federer en 7^e position avec 90,7 millions de dollars de revenus dont 90 proviennent de ses activités commerciales, puisque, gêné depuis de longs mois par un genou douloureux, il a très peu joué au tennis l'an passé.

SOUK-AHRAS. CÉRÉALES

Production prévisionnelle de près de 3 millions de quintaux

La Direction des services agricoles de la wilaya de Souk Ahras prévoit une production céréalière de 2 975 700 quintaux, au titre de la campagne de moisson-battage de la saison agricole en cours, a-t-on appris mercredi auprès de la Direction locale du secteur.

Ph : DR



Dans une déclaration à l'APS, Abdelmalek Missi, directeur local du secteur, a affirmé que cette production qualifiée d' "abondante", sera récoltée sur une superficie de 158 704 ha.

Il s'agit, a-t-il détaillé, de 1 429 920 quintaux de blé dur, 611 840 quintaux de tendre blé, 587 290 quintaux d'orge, ainsi que 4 416 quintaux d'avoine, soulignant que le rendement moyen atteint 50 quintaux par hectare dans certaines régions de la wilaya. Le même responsable a affirmé que les conditions climatiques

appropriées, en particulier les fortes précipitations enregistrées depuis la mi-mars dernier, où une moyenne de 600 mm a été recensée dans quelques zones de la wilaya, est le facteur principal qui a permis de réaliser cette récolte ayant connu une hausse par rapport à celle de l'année précédente. Il a rappelé, en ce sens, que la récolte céréalière enregistrée durant la saison dernière n'avait pas dépassé 1,5 million de quintaux, dont 968 000 quintaux ont été collectés. Les opérations de

désherbage qui ont touché une surface de 35 234 ha, le traitement et la fertilisation de 58 ha, le renforcement des terres avec 57 500 quintaux d'engrais, ont contribué aussi à réaliser cette production de céréales jugée "importante", a ajouté le même responsable, notant que la campagne de labours-semailles s'est déroulée dans de "très bonnes conditions" en raison du professionnalisme des fellahs à travers leur suivi de l'itinéraire technique. Selon le même responsable, la Direction des ser-

vices agricoles œuvre en vue de collecter la plus grande quantité de céréales possible, au terme de la prochaine campagne de récolte qui sera lancée à la mi-juin prochain, et ce à travers la mobilisation de tous les moyens humains et matériels disponibles, prévoyant de récolter 1 800 000 quintaux de céréales. Aussi et afin de garantir la réussite de cette campagne, la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de Souk Ahras a réservé de son côté 638 moissonneuses batteuses, 3 143 tracteurs agricoles, 756 appareils de semis et de fertilisation, 1361 équipements de prévention et de traitement, ainsi que 1800 citernes de protection contre les incendies et 3200 remorques pour le transport. La wilaya de Souk Ahras dispose actuellement de 16 points de stockage, dont 8 à ciel ouvert, avec une capacité totale de 1,126 million de quintaux, a fait savoir la même source. Pour assurer la collecte de toute la récolte, des entrepôts spéciaux seront utilisés sur tout le territoire de wilaya avec le transfert d'une partie des céréales vers des points de stockage situés dans les wilayas de Tébessa, Guelma, Annaba et Oum El-Bouaghi, a-t-il conclu.

RÉSEAU ÉLECTRIQUE

118 exploitations agricoles raccordées avant fin décembre 2022

Au total, 118 exploitations agricoles seront raccordées au réseau électrique dans la wilaya de Souk Ahras avant la fin du mois de décembre 2022, a indiqué mardi le wali, Lounès Bouzegza, lors d'une visite de travail et d'inspection dans les communes relevant de la daïra de Haddada.

Le wali qui a présidé le raccordement à l'électricité de deux exploitations implantées dans les mechtas "Arkoub El-Kerma" située à Khedara et la mechta "Boulehia" à Haddada, a déclaré que depuis le début de l'année en cours, 35 exploitations agricoles ont bénéficié d'électricité, en attendant le raccordement de 15 autres dans les tous prochains jours.

L'opération s'inscrit, dit-il, dans le cadre du programme du président de la République,

Abdelmadjid Tebboune, et se poursuivra avec l'étude du raccordement de 68 autres exploitations agricoles, ce qui permettra, selon ce même responsable, de soutenir l'activité agricole et relancer ce secteur créateur de richesse et d'emplois.

De son côté, le directeur local des services agricoles (DSA), Abdelmalek Missi, a relevé, à cette occasion, que le raccordement à l'électricité des exploitations agricoles vise principalement à promouvoir le secteur dans cette région et à encourager la population à investir dans l'agriculture, d'autant plus, selon lui, que ces structures comptent de vastes surfaces d'arbres fruitiers comme les pommiers, poiriers, oliviers, pêcheurs et pruniers, ainsi que les grenadiers, les bananiers et les amandiers.

ORAN. CLASSÉ PAYSAGE NATUREL SUR LA LISTE DU PATRIMOINE NATIONAL

Lancement de l'aménagement du parc "Abdelhamid Ibn Badis"

Le parc "Abdelhamid Ibn Badis", situé dans le vieux quartier de Sidi El Houari d'Oran, fait l'objet d'une opération d'aménagement, lancée pour valoriser cet espace classé paysage naturel sur la liste du patrimoine national, a-t-on appris mardi de l'entreprise publique "Oran vert".

L'entreprise publique "Oran vert" a lancé dernièrement l'aménagement du parc "Abdelhamid Ben Badis" (ex Letang), dans le cadre d'une opération financée au titre du plan communal de développement (PCD), a indiqué le directeur d'entreprise, Houari Kourdassi. Les travaux portent sur l'aménagement des

couloirs détériorés des entrées principales nord et sud du parc, le renforcement de l'éclairage public, la réfection de la clôture et des escaliers et la plantation d'espèces végétales et autres, tout en gardant le même cachet, selon la même source.

Cette opération a été lancée suite à deux réunions de concertation avec les associations actives dans les domaines de l'environnement et du patrimoine de la ville d'Oran sur l'aménagement de cet espace, dans le cadre de la démocratie participative, a-t-on souligné. L'association "Coordination citoyenneté durable" d'Oran a lancé, en janvier dernier, une ini-

tiative pour valoriser le parc "Abdelhamid Ibn Badis" et en faire un pôle touristique et culturel. Des activités culturelles, artistiques et environnementales y ont été organisées avec la collaboration de différents secteurs et associations versées dans l'environnement, le patrimoine et la culture, a-t-on fait rappeler. Le parc "Abdelhamid Ben Badis" s'étend sur plus de 15 hectares et se caractérise par des formes géométriques uniques et des vues panoramiques de nombreux sites et monuments qui l'entourent, dont le Palais du Bey, nonobstant des richesses botaniques qu'il regroupe dont des arbres centenaires et majestueux.

MASCARA. RESSOURCES

HYDRIQUES

Renforcement des barrages par plus de 4 millions de mètres cubes d'eau

Les barrages de la wilaya de Mascara ont été renforcés par des apports supplémentaires d'eau dépassant 4 millions de mètres cubes, à la faveur des fortes pluies qui se sont abattues dans la région durant les derniers jours, a-t-on appris auprès de la direction des ressources en eau. Le barrage de la commune de Bouhanifia a reçu 3 millions m3 supplémentaires, le barrage de "Ouizert" dans la commune d'Aïn Fekkane a été renforcé de plus de 470.000 m3, celui de la commune de Chorfa par 400.000 m3 et celui de Fergoug, destiné à l'irrigation du périmètre de la plaine de Habra de quelques 200.000 m3, a-t-on précisé. Le niveau de remplissage global de ces barrages a atteint plus de 45 %, soit 40,5 millions de m3 stockés, ce qui permet d'assurer la couverture des besoins de la wilaya en eau potable, de même que ceux d'irrigation agricole pour environ une année en cas de faible pluviométrie, selon la même source. Les quantités de pluies, qui se sont abattues dans les derniers jours au niveau de la wilaya de Mascara, varient entre 50 et 75 millimètres, a-t-on fait savoir. D'autre part, le barrage "Oued Taht" dans la commune d'Aïn Frah a enregistré un taux de remplissage de 100 % depuis la mi avril dernier, selon son directeur, Maamar Boukhadra, qui a fait observer que cet ouvrage hydrique a connu, lors des dernières averses, un apport de près de 680.000 m3.

TIARET. SANTÉ

Lancement des travaux de réalisation d'un centre de dialyse à Aïn Dheb

Les travaux de réalisation d'un centre de dialyse au profit des insuffisants rénaux ont été lancés à Aïn Dheb (wilaya de Tiaret), a-t-on appris du directeur de la santé, Mokhtar Mokrane. Une enveloppe financière de 140 millions de dinars a été dégagée pour ce projet, dont les travaux de réalisation ont été lancés dimanche dernier, indique le même responsable, soulignant que la mise en service de ce centre est prévue durant le premier semestre 2023, ce qui épargnera aux malades de la région les tracasseries des déplacements sur une distance de 90 kilomètres aller et retour, au centre de dialyse de l'établissement hospitalier "Guermit Nacer" de Sougueur. Parallèlement à l'avancement des travaux, une coordination avec les services de la tutelle a lieu pour prendre les dispositions administratives et financières pour l'acquisition du matériel nécessaire pour ce centre, qui garantira les prestations pour 33 malades qui font actuellement le déplacement à l'hôpital de Sougueur, a-t-il indiqué. Le nouveau centre disposera de 15 appareils de dialyse équipés de deux stations de traitement des eaux, ainsi que d'autres équipements médicaux modernes pour le suivi de la situation sanitaire des insuffisants rénaux, en plus d'un laboratoire, des salles de consultation et d'autres pour la prise en charge et le suivi psychologique des patients. D'autre part, des travaux de réalisation d'un hôpital d'une capacité de 60 lits seront lancés à l'avenir dans la commune de Takhmaret, qui sera doté d'une unité similaire de dialyse, ce qui réduira la pression sur le centre de dialyse relevant de l'hôpital "Mohamed Boudiaf" de Fren-da, selon la même source.

BOUMERDÈS. SÉISME DE 2003

Éradication de près de 12 300 chalets

Près de 12 300 chalets sur un total de 14 900 unités installées au lendemain du séisme du 21 mai 2003 à Boumerdès, ont été éradiquées à ce jour par les services de la direction du logement, a-t-on appris mercredi d'une source de la wilaya.

Ce nombre représente un taux de plus de 82% de chalets démolis au niveau de 94 sites répartis sur 28 communes de la wilaya affectées par le séisme, a indiqué le wali Yahia Yahiatene lors des travaux de la session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) consacrée au dossier du logement. Les chalets restants, plus de 2 600, seront démolis progressivement selon un calendrier qui sera dicté par l'état d'avancement des travaux de réalisation des projets de logements dans la wilaya, a-t-il ajouté.

À ce jour, la wilaya a enregistré le relogement de près de 10 000 familles, représentant une population globale de plus de 40 000 âmes, à travers 20 communes, avec la récupération d'un foncier considérable destiné à l'implantation de nombreux programmes de logements et d'équipements publics, a souligné le wali.

À noter que pas moins de 4 000 logements en cours de réalisation à Boumerdes et dont la réception se fera progressivement, sont destinés au programme d'éradication des chalets, à travers la wilaya, selon une déclaration du directeur local du logement, Nabil Yahiaoui. La réalisation de ces logements s'inscrit, avait-il ajouté, au titre d'un programme global de 40 484 unités, toutes formules confondues, affectées à la wilaya de Boumerdès entre 2003 et 2019, dont 21 245 unités ont



été déjà attribuées, au moment où 12 000 unités sont en cours de réalisation, avait précisé le même responsable. L'opération d'éradication des chalets installés au lendemain du séisme de 2003, a été officiellement entamée le 26 décembre 2016 avec la démolition de 500 unités dans la commune d'Ouled Haddadj, suivie par trois opérations similaires à Corso (53 chalets), Boudouaou (252) et Bordj Menaïel (500). L'opération se poursuit toujours pour l'élimination d'autres sites de chalets à travers

la wilaya. Concernant le secteur de l'habitat, la concrétisation des différents programmes de logements en cours de réalisation portera le parc logement de la wilaya à 190 000 unités, contre 100 000 en 1999. Les différents programmes de logements réceptionnés à ce jour, ont permis de réduire le taux d'occupation par logement de 6,60 en 1999, à 6,13 en 2009, avec une prévision d'un taux encore plus bas avec la livraison des projets en cours de réalisation.

TÉBESSA. RÉSEAU ÉLECTRIQUE

76 exploitations agricoles bientôt raccordées à Tlidiene

Au total, 76 exploitations agricoles seront raccordées au réseau électrique dans la commune de Tlidiene (Sud-Ouest de Tébessa), a-t-on appris mercredi auprès de la Direction locale de distribution de l'électricité et du gaz.

À ce propos, Lezrag Benmaâzouza, directeur local du secteur a présenté un exposé détaillé au wali, Mohamed El Baraka Dehadj, lors de sa visite de travail et d'inspection dans les communes de Cheria et Tlidiene, affirmant qu'une opération de raccordement à l'électricité de 76 exploitations agricoles a été inscrite au titre du programme tracé par le ministère de tutelle.

Ce projet, a expliqué le même responsable, nécessite la réalisation d'un réseau de 44 km et l'installation de 26 transformateurs électriques d'une capacité de 160 kilovolts, soulignant que cette opération a pour objectif d'aider les agriculteurs à développer leurs productions, tout en les encourageant à adhérer aux diverses cultures afin de réaliser l'auto-suffisance alimentaire.

À cette occasion, le wali qui a présidé la mise en service du projet de raccordement à l'électricité de 27

exploitations agricoles, dans une première étape consistant en la réalisation d'un réseau de 25 km et la mise en place de 12 transformateurs électriques, a insisté sur la nécessité d'achever le reste du projet dans les délais impartis, d'autant que la commune de Tlidiene a caractère agropastoral, a bénéficié de plusieurs programmes qui permettront de garantir le développement du secteur agricole.

Auparavant, le chef de l'exécutif local a inspecté le projet de réalisation d'un ouvrage d'art à l'entrée de la localité de Tlidiene au niveau du chemin de wilaya 1, plus exactement

au niveau du point kilométrique 81.

Cet ouvrage, dont le taux d'avancement des travaux a atteint 85 %, entrera en service au mois de juillet prochain, selon les explications fournies sur place. Mobilisant un budget estimé à 167 millions DA, ce projet centralisé, a-t-on ajouté, permettra de protéger la commune de Tlidiene contre les inondations.

Par ailleurs, dans la zone d'ombre de "Rekiba", 66 habitations ont été raccordées au réseau électrique avec un linéaire de 16,5 km, visant l'amélioration des conditions de vie de la population.

OUM EL-BOUAGHI. RÉSEAU DE GAZ NATUREL

Raccordement de plus de 500 foyers depuis début 2022

Pas moins de 570 foyers situés dans des zones d'ombre de la wilaya d'Oum El-Bouaghi ont été raccordés au réseau du gaz naturel, depuis le début de l'année en cours, a-t-on appris mercredi auprès de la Direction locale de l'entreprise de distribution de l'électricité et du gaz. Il s'agit de la zone rurale de "Draâ Tafza" dans la commune d'Aïn Zitoune, les mechtas d'"El Malah" dans la localité de Ksar Sbahi, et la mechta "Aïn Chedjra" (Rehia), la région de "Douames" dans la commune d'Ouled Nini et "Mirouth Ouled Komane" dans la commune d'Aïn Fakroun, a précisé à l'APS la chargée de communication de cette direction, Narimane Khalil. Les actions menées dans le cadre de l'approvisionnement de ces foyers en gaz naturel ont porté sur la réalisation d'un réseau de plus de 36 km, a fait savoir la même responsable. La concrétisation de ces opérations fait partie des programmes réservés aux nouveaux abonnés, mobilisant une enveloppe financière dépassant 113 millions DA puisée de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales et sur budget de wilaya, a-t-elle noté. Aussi et dans la même wilaya, il est prévu le raccordement au gaz de 63 habitations dans la mechta "Douar Sidi Ounis", dépendant de la localité d'Aïn Fakroun, ainsi que 45 autres foyers dans la zone rurale de "Saker Mohamed" dans la commune de Ksar Sbahi, a ajouté Mme Khalil.

M'SILA. BADR BANQUE

Inauguration de deux agences à Magra et Sidi Aïssa

Deux (2) nouvelles agences de la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) ont été inaugurées, mercredi, dans les communes de Sidi Aïssa et Magra, situées respectivement à 100 km au Nord et 60 km au Sud de la wilaya de M'sila. Ces deux nouvelles agences ont été inaugurées par le directeur général de la Banque de l'agriculture et du développement rural, Mohand Bourai, qui a indiqué, à l'occasion, que celles-ci constituent un apport aux activités et prestations bancaires de cette Banque versée dans le domaine du développement rural. Ces deux agences (334 et 903) contribueront à rapprocher les services de la Banque de l'agriculture et du développement rural des citoyens de la région du Hodna, a souligné le même responsable, les invitant à se rapprocher des guichets de ces deux agences pour toute information et orientation, et pour découvrir aussi leurs différents produits et services. Il a également fait savoir que l'ouverture des agences se poursuivra afin d'assurer une meilleure couverture en termes d'agences de la BADR. Selon des clients de la Banque de l'agriculture et du développement rural, ces nouvelles agences permettront d'alléger la pression sur l'agence du chef-lieu de wilaya de M'sila qui enregistre un afflux considérable de clients détenteurs de comptes bancaires, entre autres des agriculteurs et des retraités de la région.

MÉDÉA. HABITAT PRÉCAIRE

Relogement d'une trentaine de familles à Ouzera

Une trentaine de familles qui résidaient dans des immeubles vétustes dans la commune d'Ouzera, à l'est de Médéa, ont été relogées mercredi dans le cadre d'une opération de résorption de l'habitat précaire (RHP), a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Ces familles qui occupaient, selon la même source, des appartements dégradés de la cité "En-nasr", chef-lieu de la commune d'Ouzera, ont été transférées vers des logements décentes sis au pôle urbain de la même commune. Outre la programmation d'autres opérations similaires, les services de la wilaya annoncent qu'un quota englobant pas moins de neuf cent logements publics locatifs est "en cours de réalisation" dans cette commune et sera distribué, en fonction des réceptions de logements. Des opérations RHP similaires ont eu lieu, pour rappel, entre janvier et avril, dans les communes de Berrouaghia et Ksar-el-Boukhari, ciblant un total de 180 familles qui résidaient dans des constructions insalubres, éparpillés à travers plusieurs sites.

BLIDA. FONCIER INDUSTRIEL

INEXPLOITÉ

Récupération de plus de 40 lots

Quelque 43 lots de foncier industriel inexploité ont été récupérés à ce jour par la direction de l'Industrie de la wilaya de Blida, dans le cadre de l'opération d'assainissement du foncier industriel, a-t-on appris, mercredi, auprès de cette structure. Cette opération, lancée en 2019 dans la wilaya, a abouti à la récupération de 43 lots accordés auparavant à des investisseurs qui n'ont pas concrétisé leurs investissements, a indiqué à l'APS, la directrice locale de l'industrie, Samia Rebahi. Ces lots de terrain totalisant une surface de 41 hectares se trouvent en dehors des 3 zones industrielles et des 6 zones d'activités de la wilaya et au niveau desquelles, les promoteurs sont détenteurs de titres de propriété, a-t-elle ajouté. Sur ce total de terrains récupérés, 31 lots d'une superficie totale de 30,71 hectares, ont été restitués par voie de justice, suite au refus des bénéficiaires de les restituer vu qu'ils n'ont pas réalisé les investissements prévus. Le reste des lots, soit 12 d'une superficie totale estimée à 10,49 ha, ont été récupérés à l'amiable, a ajouté Mme Rebahi. Cette même responsable a signalé que cette opération, inscrite au titre de la mise en œuvre des orientations du Gouvernement visant l'assainissement du foncier industriel destiné à l'investissement, se poursuivra jusqu'au recensement de la totalité des assiettes foncières inexploitées.

FESTIVAL DIMAJAZZ

La chanteuse britannique Jo Harman ouvre la 17^e édition

La 17^{ème} édition de "Dimajazz", le festival international de jazz de Constantine qui revient après plus de deux ans d'éclipse, a été ouverte mercredi dernier à la salle de spectacles Ahmed Bey, avec de la soul, du blues et de la pop et la voix envoûtante de la britannique Jo Harman, dans un spectacle à l'émotion brute.

Se produisant pour la première fois en Algérie, la chanteuse à la présence imposante sur scène, a gratifié l'assistance nombreuse, une heure et demie durant, de plusieurs morceaux de ses albums, notamment "People we become" et "Found a place". Chanteuse et compositeur-interprète, sa musique est largement influencée par le blues, le gospel, la soul, la country et le rock et sa voix puissante lui permet de passer avec une facilité déconcertante d'un style musical à un autre. "Je suis très heureuse



Ph: DR

de me produire à Constantine au Dimajazz. Le public était merveilleux, il sait écouter et apprécie la musique pop et soul", s'est-elle confiée à la fin du spectacle, relevant que "la musique n'a pas de genre, c'est un feeling". Dans son allocution d'ouverture, Zoheir Bouzid, commissaire du Dimajazz, soulignant l'importance

de revenir après une éclipse imposée par les répercussions de la pandémie du coronavirus, a indiqué que "cette 17^e édition de Dimajazz était dédiée aux femmes qui ont contribué à enrichir la musique". Il a également exprimé son souhait de voir Dimajazz continuer à promouvoir la musique et le Jazz.

De son côté, le représentant de la ministre de la Culture et des arts, le directeur central, chargé des festivals, Samir Thaalibi, a indiqué que cette 17^e édition du Festival international Dimajazz, lancé en 2003 par une association locale et institutionnalisée en 2007, traduit "la capacité des jeunes algériens à se distinguer et à se démarquer aussi bien au niveau national qu'international". Il s'est également félicité du retour progressif des activités culturelles et des festivals à travers les différents établissements culturels, affirmant que la ministre de la Culture et des arts accorde un grand intérêt à l'appui et l'accompagnement de ces activités".

La 17^{ème} édition du Festival international Dimajazz a été ouverte en présence des autorités locales, du directeur général de l'Office national de la culture et de l'information (Onci), Abdallah Bouguendoura ainsi que l'ambassadrice des États-Unis en Algérie, Elizabeth Moore Aubin. Devant se poursuivre jusqu'au 14 mai courant, la 17^e édition de Dimajazz, lancée sous le thème "les femmes du jazz" propose entre autres la chanteuse finlandaise Erja Lyytinen, l'algérienne Samira Brahmia et l'Italie comme le pays invité d'honneur représenté par la chanteuse Ilaria Pilar Patassini.

THÉÂTRE

La pièce "Karie El-Findjane" retenue pour le festival arabe de Gafsa

La pièce théâtrale "Karie El-Findjane" (lecteur de tasse) a été retenue à l'affiche du prochain festival arabe de "Fordja" (spectacle-direct), prévu les 14 et 15 mai courant à Gafsa (Tunisie), a-t-on appris jeudi de l'association théâtrale "Essitar" de la wilaya d'El-Oued. Ce monodrame a été sélectionné pour avoir rempli les critères et conditions du concours de la production artistique, dont l'idée et la mise en scène adéquate, a indiqué son producteur et réalisateur, Ahmed Nabil Messai.

Cette production artistique fait partie d'une dizaine de monodrames produits par cinq (5) pays arabes (Algérie, Soudan, Maroc, Irak et Tunisie), retenus parmi les nombreuses œuvres déposées devant le jury de sélection. Cette représentation, d'une durée de 50 mn, traite de la dépendance de l'esprit arabe, de par ses idées figées et sa soumission à des idées empruntées, sans aucun lien avec appartenance idéologique, historique et patrimoniale, a expliqué M. Messai. Produite par l'association précitée au titre de son programme annuel, "Karie El-Findjane" est adapté de l'œuvre de l'auteur irakien Ali Abdennabi Ezzaidi, interprété par Soumia Bounab et mis en scène par Ahmed Nabil Messai.

ANNABA

6 000 ouvrages au Salon national du livre

Le Salon national du livre d'Annaba s'est ouvert, mercredi soir au Cour de la Révolution, au centre-ville, et a été marqué par l'exposition de pas moins de 6 000 ouvrages littéraires, scientifiques, historiques et religieux, ainsi que des livres pour enfants de 30 maisons d'édition participant à cette manifestation, a-t-on appris des organisateurs. Durant deux semaines, cette manifestation culturelle transformera Le Cour de la Révolution d'Annaba en une bibliothèque ouverte au public, destinée aux amateurs de lecture, aux étudiants et aux élèves pour découvrir les dernières publications notamment. La première journée du Salon national du livre, organisée par la Direction de la culture et des arts d'Annaba, a été marquée par la tenue d'une conférence intellectuelle intitulée "Quelle écriture pour quel lecteur?", à travers laquelle l'écrivain Amine Zaoui a évoqué la lecture, faisant état de l'absence d'indices scientifiques reflétant la véritable situation de la lecture en Algérie. Le même écrivain a évoqué également les aspects en rapport avec la position de l'écrivain dans la société, insistant sur l'importance du soutien et de l'accompagnement des écrivains pour leur permettre de recouvrer une image prestigieuse. Dans le cadre des festivités du Salon national du livre d'Annaba, plusieurs conférences ont été programmées au Cour de la Révolution avec la participation d'écrivains et de propriétaires de maisons d'édition, des critiques et des enseignants universitaires venus de plusieurs wilayas du pays, dédiées à l'édition, à l'innovation intellectuelle, au livre en version papier, au livre électronique, en plus de la lecture de poèmes et de débats sur le rôle de la société civile dans la promotion de la lecture. Outre des ventes-dédicaces, le Salon national du livre a réservé un pavillon pour des jeux et des concours destinés aux enfants, a-t-on noté.

PATRIMOINE MATÉRIEL

Six dossiers sur la liste indicative de l'Unesco

Six dossiers de biens culturels matériels algériens, sites oasiens et urbain, parcours thématique, ou encore monuments funéraires antiques figurent sur la liste indicative de l'Unesco, dans un état prévisionnel des biens à proposer en vue d'une inscription au patrimoine mondial de l'humanité.

Les dossiers des "oasis à foggaras et les ksour du Grand Erg Occidental", "Sites, lieux et itinéraires augustiniens du Maghreb central", "Nedroma et les Trara", "Oued Souf", "Les Mausolées Royaux de Numidie", de la Maurétanie et les monuments funéraires préislamiques", ainsi que le "Parc des Aurès avec les établissements oasiens des gorges du Rhoufi et d'El Kantara" figurent, comme le stipule la Convention de 1972, sur la liste indicative de l'Unesco, indique l'universitaire et expert Toufik Hamoum. Selon cet expert du patrimoine culturel auprès du Centre du patrimoine mondial de l'Unesco et de l'Icesco, ces dossiers ont été inscrit en 2002 et comptent entre autres le Medghacen, le Mausolée royal de Maurétanie, le Mausolée de Beni Rhénan, les Djeddars et le tombeau de Tin Hinan. Ce classement sur la liste indicative, implique, selon l'expert, "l'engagement de l'Etat partie à préparer des dossiers de nominations en vue de leur classement" sur la liste du patrimoine mondial. Ces dossiers doivent être étayés par l'identification de tous les critères de la valeur exceptionnelle universelle des biens proposés, et par l'application des mesures correctives recommandées par le Comité du Patrimoine Mondial après évaluation de l'état du bien.

Une fois inscrit sur la liste du patrimoine

mondial, le bien "changera de statut pour devenir patrimoine universel de l'humanité et jouira d'un suivi pour sa conservation, sa gestion et d'une protection par tous les instruments juridiques Unesco", explique Toufik Hamoum, précisant que ce statut impliquera "des contributions financières et une expertise internationale pour des opérations d'urgences sur le bien", si nécessaire. Interrogé sur l'état de conservation des monuments concernés, il estime qu'ils connaissent une dégradation accélérée, durant ce siècle, due à différents facteurs, d'abord naturels comme les séismes et les changements climatiques puis humains comme l'extension urbaine et les projets d'aménagement.

Selon lui, une mise à jour des contenus et des éléments indicateurs de nomination à la lumière des récentes découvertes et études, est également "nécessaire" pour mieux conforter le dossier de nomination au patrimoine mondial, regrettant une "absence de suivi réactif de ces dossiers".

Évoquant des dossiers de biens culturels similaires sur le territoire tunisiens, l'universitaire préconise de reprendre ces dossiers de manière "urgente" et d'adopter une "démarche de classement commune", l'Unesco favorisant actuellement les "initiatives communes pour valoriser un patrimoine partagé". Considérant que le patrimoine constitue une "matière grise pour une économie culturelle dans toutes ses dimensions et une alternative certaine de développement", ce professeur de l'Institut d'archéologie, estime qu'un classement sur la liste du patrimoine mondial est déjà une "protection en soi", impli-

quant la "protection juridique nationale et internationale". À une question sur l'apport d'un classement à l'Unesco, Toufik Hamoum explique que cette démarche implique également "une assistance directe en cas de situations d'urgences", le financement éventuel d'opérations de restauration et de mise en valeur, en plus d'ouvrir une voie concrète pour la valorisation de notre patrimoine à l'international. Un classement contribue également, selon lui, à la valorisation et la vente de l'image et de la destination "Algérie" sur la base d'éléments "concrets et valorisants", pour réussir cette "transition imminente". L'Algérie compte sept éléments inscrits à la liste du patrimoine mondial de l'humanité, "La Kalaa des Beni Hammad" à Msila, fondée au XI^e siècle aura été le premier site porté sur cette liste en 1980. L'année 1982 verra l'inscription des sites antiques de "Djemila" ou l'antique Cuicul à Sétif, "Timgad" à Batna, et "Tipasa" (1982) et du fabuleux musée ouvert sur l'histoire de l'humanité, "Tassili N'Ajjer", son ensemble d'art rupestre, son paysage lunaire et sa réserve de diversité biologique et écologique. La même année verra également le classement d'un premier centre historique habité, la "Vallée du M'zab", et ses ksour millénaires fortifiés témoins de l'habitat traditionnel, qui sera suivi dix ans plus tard par l'inscription de la ville méditerranéenne par excellence, la "Casbah d'Alger". Chacun de ses sites est encadré par des institutions d'envergure à l'image des parcs culturels du M'zab ou du Tassili N'Ajjer, en plus d'opérations de préservation et d'une exploitation touristique assurée par l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels (Ogebc).

Les courses *en* direct



HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE - ALGER
SAMEDI 14 MAI 2022 - PRIX : JAWEL II - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1200 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30
TIERCÉ -QUARTÉ -QUINTÉ

Amir de Kat, doit défendre son statut

C'est un excellent quinté que nous aurons à négocier ce samedi à l'hippodrome du Caroubier avec ce prix Jawel II, réservé pour chevaux de quatre ans et plus arabe pur né-élevé en Algérie, n'ayant pas totalisé la somme de 201 000 dinars en gains et places depuis octobre passé. Quoique la présence de : Amir de Kat, Djazirat El Mesk, Ambr Came, Doudjat Hidhab, restent assez difficile à déloger en compagnie de Nasr Waten, Yakouta de Dilmî, Fenorix et Istihkak qui ne sont pas là pour faire uniquement de la figuration, d'autres surprises ne sont pas à écarter.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. **CHAOUQ.** Ce cheval n'est pas certain de faire l'arrivée. Au mieux, on peut l'aligner dans une longue combinaison. Outsider assez lointain.
2. **AMIR DE KAT.** Ses dirigeants comptent beaucoup sur lui. D'autant qu'il a été assez bien à l'entraînement. Il va faire partie des prétendants à la victoire.
3. **FAHED.** Il peut faire partie des nombreux prétendants aux places. Outsider lointain.
4. **FENORIX.** Ce poulain n'a pas encore confirmé ses qualités, il risque ici de trouver une plus forte opposition. Tâche assez difficile.
5. **NASR WATEN.** Pas évident.
6. **CANDISIA.** Rien à voir.
7. **ISTIHKAK.** Ce cheval a beaucoup progressé depuis, et son entourage et redoutable. Méfiance.
8. **FES DE SAHEL.** Sa victoire du 9 février passé sur les 1300 mètres lui donne droit de prétendre. Méfiance.
9. **DJAZIRAT EL MESK.** Cette jument assez bien née possède des qualités évidentes, elle est capable de gagner.

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
AB. RAHMANI	1	CHAOUQ (0)	AB. ATTALLAH	57	8	S. ATTALLAH
M. OUZOUIR	2	AMIR DE KAT	AL. TIAR	57	3	A. CHELLAL
L. ZAABOUB	3	FAHED (0)	B. BERRAH	56	14	PROPRIÉTAIRE
S. BERRAH	4	FENORIX	CH. ATTALLAH	56	6	PROPRIÉTAIRE
A. HANNACHI	5	NASR WATEN	M. BOUCHAMA	56	15	H. DJEBBAR
S. ALLIA	6	CANDISIA	MS. GUEHIOUCHE	56	1	LZ. KHADRAOUI
A. AMEUR	7	ISTIHKAK (0)	O. CHEBBAH	55	11	A. CHEBBAH
Y. BELARBI	8	FES DE SAHEL	AH. CHAABI	55	10	PROPRIÉTAIRE
M. HADJ AMAR	9	DJAZIRAT EL MESK	T. LAZREG	55	13	CH. AIDA
ABH. GUESSOUM	10	ZAHWA LINA (0)	F. CHAABI	55	4	MED HAMIDI
AD. LAGRAA	11	O. CHAINEZ (0)	W. BENDJEKIDEL	55	7	S. ATTALLAH
S. ALIA	12	AMBR CAME	S. BENYETTOU	55	12	LZ. KHADRAOUI
LE PETIT HARAS	13	DJAWIDA	EH. CHAABI	54	9	A. AOUINA
M. SAIHI	14	DINARZED D'HEM	A. ROUIBAH	54	2	A. ROUIBAH
MZ. METIDJI	15	FAROUK D'HEM	K. BAGHDAD	54	17	K. BAGHDAD
M. MIRENNAS	16	YAKOUTA DE DILMI	A. YAHIAOUI	53	5	B. DEIFOUS
S. ZEKRI	17	DOUDJAT HIDHAB (0)	AP : MA. AIDA	52	16	CH. AIDA

10. **ZAHWA LINA.** Tâche assez difficile.

11. **O. CHAINEZ.** Pas évident.

12. **AMBR CAME.** C'est un tout bon, il a tout pour plaire. Logiquement, il aura son mot à dire. À suivre.

13. **DJAWIDA.** Tâche assez difficile. Outsider lointain.

14. **DINARZED D'HEM.** Rien de probant. À revoir.

15. **FAROUK D'HEM.** Débute en courses difficile à situer.

16. **YAKOUTA DE DILMI.** Elle va être notre

outsider préférée.

17. **DOUDJAT HIDHAB.** Méfiance, elle n'est

pas là pour faire uniquement de la figuration. Elle est capable de réussir un bon parcours.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

2. AMIR DE KAT - 9. DJAZIRAT EL MESK - 17. DOUDJAT HIDHAB - 12. AMBR CAME - 5. NASR WATEN

LES CHANCES

16. YAKOUTA DE DILMI - 4. FENORIX - 7. ISTIHKAK

Sept morts et quatre blessés dans un accident sur la RN-16 reliant El-Oued à Tébessa

Sept (7) personnes ont perdu la vie et quatre (4) autres ont été blessées, à différents degrés de gravité, dans un accident de la route hier matin sur le tronçon de la RN16 reliant les wilayas d'El-Oued et Tébessa, ont rapporté les services de la Protection civile. L'accident s'est produit à 10 km du village de Douilet, dans la commune de Ben-Guecha (160 km d'El-Oued), en allant vers la wilaya de Tébessa, suite à une violente collision entre deux véhicules touristiques, en raison de l'excès de vitesse, selon les premiers éléments de l'enquête, a révélé le directeur de la Protection civile d'El-Oued, commandant Ahmed Badji. Les dépouilles des victimes ont été déposées à l'établissement public de santé de proximité de Taleb-Larbi, avant leur transfert à la morgue de l'établissement public hospitalier "Benamar Djilani" à El-Oued, tandis que les blessés ont reçu les premiers soins sur place puis évacués à l'hôpital, a-t-il précisé. La Protection civile a dépêché des équipes d'intervention de Taleb-Larbi, El-Magrane et Hassi-Khelifa (El-Oued) ainsi que de Negrine (Tébessa), a ajouté le responsable. Une enquête a été aussitôt ouverte par les services sécuritaires territorialement compétents pour déterminer les circonstances exactes de ce drame de la route.

Une pénurie de lait pour bébés tourne au trac politique pour Biden

Alors que l'opposition républicaine la pilonne à ce sujet, la Maison Blanche a promis jeudi d'agir pour faire face à la grave pénurie de lait pour bébés aux Etats-Unis. Selon le fournisseur de données Dataassembly, le taux de rupture de stock de préparations de lait pour nourrissons a atteint 43% à la fin de la semaine dernière. L'exécutif américain envisage, entre autres, d'augmenter les importations, et ce bien que les Etats-Unis produisent 98% du lait maternisé qu'ils consomment, rappelle-t-il dans un communiqué, sans donner de détails. L'administration Biden dit aussi travailler avec les Etats pour alléger les contraintes administratives pesant sur les familles les moins fortunées, qui achètent le lait infantile grâce à des bons alimentaires.

Mise en échec d'une tentative d'émigration clandestine de 28 personnes à El-Tarf

Les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de la commune de Berrihane (wilaya d'El-Tarf), ont déjoué une tentative d'émigration clandestine de 28 personnes, parmi lesquelles des femmes et des mineurs, a-t-on appris jeudi du groupement de wilaya de ce corps de sécurité. L'opération a été menée suite à des informations parvenues à la brigade à propos de mouvements inhabituels sur la plage de Berrihane, se soldant par l'activation du plan spécial de lutte contre l'émigration clandestine en coordination avec le procureur de la République près le tribunal d'El Kala, a précisé à l'APS le commandant Messaâd Fouad, chargé de communication du groupement territorial de la



Gendarmerie nationale. L'intervention a abouti, a déclaré la même source, à l'interpellation des candidats à l'émigration, dont parmi eux se trouvaient une femme et cinq enfants

mineurs, munis de bagages, de vêtements et de provisions pour la traversée en mer. Les investigations et les patrouilles effectuées par les services de la Gendarmerie nationale ont per-

mis d'arrêter 9 organisateurs, originaires de certaines wilayas de l'Est, formant une bande criminelle spécialisée dans l'organisation de traversées clandestines à destination de l'Europe depuis les plages de Berrihane, a souligné la même source.

Par ailleurs, 5 véhicules dont 2 tracteurs, un moteur de navigation, une boussole, un appareil GPS, des gilets de sauvetage, 6 bidons d'essences, des fumigènes, un montant de 140.000 DA et un autre en devise de 150 euros issus de ces activités criminelles, ont été saisis, a-t-on ajouté. Après constitution du dossier judiciaire, les mis en cause seront présentés devant les instances judiciaires d'El-Tarf, a-t-on conclu.

El Oued : saisie de 90.000 comprimés psychotropes et démantèlement d'un réseau criminel



Le Service central de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants (SCLTIS) relevant de la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a saisi la semaine dernière 90.000 comprimés psychotropes et démantelé un réseau criminel spécialisé dans le trafic illicite de psychotropes dans la wilaya d'El Oued, a indiqué, jeudi, un communiqué de la DGSN. "Le SCLTIS relevant de la DGSN disposant d'une compétence judiciaire nationale a démantelé, la semaine dernière, un réseau criminel spécialisé dans le trafic illicite de psychotropes dans la wilaya d'El Oued et saisi 90.000 comprimés psychotropes et deux véhicules touristiques utilisés dans le transport de psychotropes", ajoute le communiqué. "Le principal instigateur a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Debila relevant de la Cour d'El Oued qui a ordonné son placement en détention préventive pour trafic de produits pharmaceutiques dangereux menaçant la sécurité nationale et la santé publique", conclut le document.

La COVID-19 tue principalement des Américains âgés

Alors que le nombre de décès dus à la COVID-19 aux Etats-Unis approche le million, les données sur la pandémie montrent que plus de 700.000 personnes âgées de 65 ans et plus sont décédées dans le pays et que les hommes ont été plus nombreux à mourir que les femmes, a rapporté le Boston Globe la semaine dernière. Trois décès sur quatre ont concerné des personnes de 65 ans et plus, environ 255.000 personnes de 85 ans et plus sont décédées, 257.000 avaient entre 75 et 84 ans, et environ 229.000 avaient entre 65 et 74 ans, selon l'article. Par ailleurs, "les Blancs ont représenté

la majorité de l'ensemble des décès, mais la pandémie a plus sévèrement touché les Noirs, les Hispaniques et les Amérindiens, compte tenu de l'âge moyen plus jeune des communautés minoritaires", indique l'article. "Les inégalités entre les races se sont réduites entre les vagues de la pandémie, puis se sont à nouveau accentuées à chaque nouvelle



vague". "Un million de choses ont mal tourné et la plupart d'entre elles étaient évitables", a dit Charlene Harrington, experte en soins

aux personnes âgées de l'Université de Californie à San Francisco, citée dans l'article. Mme Harrington, 80 ans, espère que les leçons tirées de la pandémie conduiront les responsables de la santé américains à adopter des exigences minimales en matière de personnel pour les maisons de retraite, "alors, peut-être que je pourrai prendre ma retraite" ajoute-t-elle.

Le procès de l'ancien footballeur Rabah Madjer reporté au 26 mai



Le tribunal de Sidi M'hamed a reporté, jeudi, au 26 mai le procès de l'ancien footballeur international, Rabah Madjer, poursuivi en qualité d'ancien directeur d'un journal sportif ayant bénéficié de publicité de manière illégale. Rabah Madjer est poursuivi avec un autre partenaire pour escroquerie, arnaque, faux et usage de faux ayant permis au journal sportif Al-Balagh Erriadi, dirigé par l'ancien footballeur international et paraissant à Oran, de bénéficier de publicité de manière illégale. L'Agence nationale d'édition et de publicité (ANEP) s'est constituée partie civile dans cette affaire.

AUX POINGS

«Nous nous attelons, pour ce faire, à la création d'un cadre juridique et réglementaire qui favorise et garantit un environnement professionnel approprié à même de renforcer la liberté du journaliste, créer l'équilibre entre la liberté et la responsabilité, promouvoir l'éthique et la déontologie de la profession et contribuer à l'efficacité des institutions médiatiques, notamment au regard des risques que représentent les guerres de 4e génération.»

Mohamed Bouslimani, ministre de la Communication



Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse

Siege social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNB Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

Impression :

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

Diffusion : M.P. Diffusion

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira.

Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgerie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr



Dans la journée : Ensoleillé
Vent : 21 km/h
Humidité : 70 %



Dans la nuit : Ensoleillé
Vent : 15 km/h
Humidité : 88 %

Dohr : 12h45
Assar : 16h34
Maghreb : 19h51
Îcha : 21h24

Dimanche
14 chaoual
Sobh : 03h59
Chourouk : 05h41

SYSTEME JURIDIQUE DU SECTEUR DE LA COMMUNICATION

Les propositions des professionnels

Organisée jeudi à Alger, sous l'égide du ministère de la Communication, une journée d'étude sur le système juridique du secteur de la Communication, a permis aux membres de la corporation nationale de la presse d'émettre des propositions qui serviront de base à l'élaboration de la nouvelle loi sur l'information et les médias.

À l'ouverture des travaux de cette rencontre, à laquelle ont pris part une centaine de journalistes, issus de la presse écrite, électronique et audiovisuelle, et après le traditionnel hymne national, une minute de silence a été observée en hommage aux journalistes algériens disparus ainsi qu'à la correspondante palestinienne de la chaîne Al-Jazeera, Shireen Abou Aqleh, froidement assassinée par les forces d'occupation sioniste. Procédant à l'ouverture de cette journée, le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, a souligné la nécessité, pour les professionnels des médias, de participer à l'élaboration d'un cadre juridique régissant un secteur qui pâtit, des années durant, de l'anarchie et l'indigence. «Nous nous attelons à la création d'un cadre juridique et réglementaire qui favorise et garantit un environnement professionnel approprié à même de renforcer la liberté du journaliste, créer l'équilibre entre la liberté et la responsabilité, promouvoir l'éthique et la déontologie de la profession et contribuer à l'efficacité des institutions médiatiques, notamment au regard des risques que représentent les guerres de 4e génération», a-t-il indiqué.

Après l'ouverture de la parole aux participants à cette rencontre, plusieurs inter-



venants, parmi les journalistes et patrons de médias, ont appelé à s'inspirer des précédentes lois relatives à l'information pour « faire progresser les pratiques journalistiques ». Ceci, sachant que les textes de loi offrant des « avantages » existent déjà, si ce n'est de procéder à la levée des obstacles se dressant, par exemple, à l'accès à l'information, la liberté de s'exprimer, avec responsabilité, suivant la règle d'éthique et de déontologie etc... Des journalistes ont appelé également à « promouvoir » les sites d'information électroniques pour permettre de « contrer », avec efficacité, les campagnes médiatiques hostiles et malveillantes contre l'Algérie, notamment la guerre de quatrième génération.

D'autres ont également appelé à la définition de la qualité du journaliste professionnel, l'accélération de la promulgation de la loi sur la publicité, la représentation des journalistes au sein des instances de régulation du secteur, la mise en place de l'autorité de la presse écrite, ainsi que l'« algérianisation » des chaînes de télévi-

sion privées pour mettre fin à l'anarchie dans le secteur audiovisuel. Sur la forme, des participants ont suggéré d'aller vers des formats de rencontre plus adaptés et plus efficaces au débat à ce genre de thématiques. Il s'agit, par exemple, de réunir la famille de la presse nationale autour d'ateliers sectoriels impliquant, chacun en ce qui le concerne, la presse écrite, audiovisuelle et électronique. À la clôture de cette journée, le ministre Bouslimani a indiqué que les propositions des professionnels seront prises en charge dans l'élaboration des textes de loi relative au secteur.

Farid Guellil

CORONAVIRUS

Six nouveaux cas et aucun décès

Six nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19) ont été enregistrés, alors qu'aucun cas de décès n'a été recensé ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué vendredi le ministère de la Santé dans un communiqué. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 265814, celui des décès demeure inchangé, soit 6875 cas, de même que le nombre total des patients qui est de 178371 cas. Par ailleurs, aucun patient n'est actuellement en soins intensifs, ajoute la même source, notant que 44 wilayas n'ont enregistré aucun cas. Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, la nécessité de maintenir la vigilance, en respectant les règles d'hygiène, la distanciation physique et le port du masque.

R. N.

ANP

Le général-major Mohamed Alleg n'est plus

Le général-major à la retraite, le moudjahid Mohamed Alleg est décédé, hier, nous apprend le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. Suite à la disparition de ce cadre, haut gradé, de l'institution militaire, le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, a adressé hier un message de condoléances à l'ensemble des membres de l'ANP et à la famille du moudjahid et général-major à la retraite, Mohamed Alleg. Pour sa part, le général de Corps d'armée, Saïd Chengriha, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a présenté ses sincères condoléances à la famille du défunt, l'assurant de sa profonde compassion.

R. N.

ANCIEN MINISTRE DES FINANCES

Karim Djoudi décédé à l'âge de 64 ans

Cadre de l'État et homme politique, l'ancien ministre des Finances, Karim Djoudi, est décédé hier, à l'âge de 64 ans. Le défunt, qui a servi la patrie en dirigeant le portefeuille des Finances de 2007 jusqu'au 5 mai 2014, avait également exercé ses fonctions comme conseiller à la présidence de la République pour les affaires économiques et financières (2014 à 2019). Suite à cette disparition, le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présenté ses sincères condoléances à la famille de l'ancien ministre des Finances, Karim Djoudi, décédé vendredi à l'âge de 64 ans. Le Président Tebboune a présenté ses sincères condoléances à la famille du défunt, priant Allah le Tout-Puissant de lui accorder Sa Sainte Miséricorde et de l'accueillir en Son Vaste Paradis, et d'octroyer à sa famille et ses proches tout le courage et la force en cette pénible épreuve. «A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons».

R. N.

SOUS-RIRE

